

## NOTAIRES ET TABELLIONS

### CHARTRES

E. 2038.(Registre.) — In-4°, papier, 379 feuillets.

**1486** (6 nov.) - **1487** (2 juill.).

Robert Saillart, substitut juré d'Etienne Badoux, tabellion juré pour le Roi à Chartres — Parmi les contractants : André Sorel, tanneur; André de Lespinette, marchand drapier et bourgeois de la rivière de Chartres ; Jacquet Gadde, potier d'étain; Jean Desfreuz, marchand et bourgeois de Chartres et seigneur de la Bretonnière en la paroisse de Béville-le-Comte ; Antoinette d'Estouteville, dame de Ver, veuve de Georges de Havard ; Jean Dumesnil, libraire et écrivain; Jean Gaucher, brodeur et chasublier ; Jacques Hennés, écossais, laveur et nettoyeur de bonnets et autres habillements gras et souliers; Jean Denis, curé de Fresnay-le-Comte; Jean de Lancé, sieur de Trianon près Brou ; Jean d'Oinville, sieur de Cambray ; Robert Duval, chanoine de Chartres, boursier du collège des Trésoriers à Paris ; Jean de Bouju, sieur de la Barberie en la paroisse de Feuilleuse; Jean Potier, curé de Sougy; Marin Gaubert, curé de Bailleau-le-Pin ; Guillaume Thiboust, curé de Gellainville ; Mathry Hureau, curé de Francourville ; Robert Leroy, curé de Mignières; Antoine Ducroc, curé d'Ermenonville-la-Grande ; Gilles le Cousturier, curé de Tourouvre ; Bernard Petit, curé de Marchéville, etc.

Bail par Michel Laulnoy, tenant à ferme du Roi les bois de Dourdan et de Sainte-Mesme, de toute la récolte des glands dans lesdits bois, “ pour y faire ” engresser et possonner les porcs et autre bestail. ”

Procès entre Jean de Villiers, sous-doyen de l'église de Chartres, et Jean Huet, curé de Voise, pour la jouissance de la chapelle de Saint-Laurent en l'église de Chartres.

Reconnaissance par les commissaires du roi que les gagiers d'Ouarville, de Mondonville-la-Saint-Jean, de Louville-la-Chenard et de Léthuin leur ont remis “ viii chevaulx bons et convenables pour ” aler mener l'artillerie du Roy où bon semblera. ”

Choix de Thomas Guinebourg, cordonnier à Chartres, comme archer pour le Roi au nom des paroisses de Prunay-le-Gillon et de Francourville,-et remise audit Guinebourg de “ unes brigandines, unes manches d'acier, une sallade, ung gorgery, une vouje, une espée et une dague. ”

E 2039. (Registre.) — In4°, papier, 402 feuillets

**1487** (4 juill.) - **1488** ( 13 mai). — Etienne Badoux, tabellion juré pour le Roi à Chartres ; Michel Hésard, son substitut.

Donation entre vifs faite par Jean Chauvel, attacheur de chandelles devant l'image Notre-Dame en l'église de Chartres, et Mâhiette, sa femme.

Acquêt par Jean Plume, bourgeois de Chartres, de 100 sous de rente, moyennant 50 livres tournois, qu'il a payées à Macé Blondeau, seigneur de Gas, “ en cinq nobles d'or, ” trois d'Edouart, ung de Henry et l'autre de Bourgoigne, en ung escu d'or de Bretagne, en deux demiz ” escuz d'or, l'un de Guyenne et l'autre du coing du Roy à la couronne, en ung quart de noble d'or, en une maille d'or valant xi den. la pièce. ”

Vente, moyennant 17 s. 6 d., “ d'ung hôcqueton de carisy blanc ” bordé de ruban violet. ”

Visite par Grégoire Boulet, maître des maçons, et Nicolas de Montaudouin, maître des charpentiers, d'une maison sise à Chartres, en la rue du Cygne, laquelle maison fait saillie d'un pied sur le pavé du Roi.

“ Le jedy 4 octobre 1487, ” je fuz au devant de l'ambassade de Hongrie qui ce jour d'huy passa par ceste ville de Chartres. ”

Partage de la succession de Nicolas d'If, chanoine de Chartres, de laquelle dépend une maison nommée “ *le* ” *Coing Rez*, où naguères souloit pendre

l'enseigne ” *Saint-Nicolas*, ” près la porte Châtelet, sur la rue qui va de ladite porte à la rue du Cheval-Blanc.

E. 2040. (Registre.) — In-4°, papier, 142 feuillets.

**1487** (19 juill.)-**1488** (15 mai). — Robert Saillart, tabellion juré pour le Roi à Chartres.

Bail par Lionel Grimault, abbé de Tiron, d'une maison en la rue de Muret, taisant le coin de ladite rue et de la rue Avedam.

Contrat de mariage de Robert Pateau, marchand chaussetier, et de Guillemine, fille de Guillaume Levasseur.

— Nomination d'office de tuteurs par le Chapitre de Chartres :

— Visite par Grégoire Boulet, maître des maçons, et Colin de Montaudouin, maître des charpentiers, d'une maison nouvellement construite en la rue Muret, près la porte Drouaise, en laquelle Colin Lesourd, le propriétaire, se propose de faire une saillie de un pied sur le pavé du Roi.

Bail par Claude Coudray, prieur d'Alluyes, à Denis Deberon, curé de Saint - Germain - lez-Alluyes, dudit prieuré d'Alluyes avec toutes ses dépendances, moyennant 20 livres par an.

Marché des habitants de la ville de Chartres avec Jean Stubes, pionnier, “ pour parfaire, ” pionner, creuser et approfondir les fossez de la ville ” de Chartres près la porte Saint-Michel, de 16 à 18 ” toises ou environ, encommencés jà piecà à creuser ” et pionner, en tirant vers porte des Esparres. ”

Prise à ferme par Guillaume Ledoyen, marchand chaussetier, “ de deux estaus, l'un à draps et l'autre à ” chausses, assis en la Halle aux draps de Chartres. ”

E. 2041. (Registre.) — In-4°, papier, 229 feuillets.

**1488** (15 mai) **1489** (19 juin). — Robert Saillart, tabellion pour le Roi & Chartres ; Etienne Badoux, Jean Lemaçon, Michel Hésard, ses substituts.

Procès entre les religieuses de Belhomert et le duc d'Alençon pour la pêcherie de l'étang d'en bas à Senonches.

Contrat de mariage d'Héliot Postel, quenouiller, avec Jeanne, nièce de Geoffroy Postel, aussi quenouiller, par lequel ledit Geoffroy Postel promet de donner en dot à sa nièce “ deux milliers de cannes et ung millier ” de boys à faire quenolles. ”

Quittance donnée par Miles d'Illiers, évêque de Chartres, à Jean, duc de Nemours, de 1200 livres pour les rachats des baronnies d'Alluyes, Brou, Montmirail, Authon et laBazoche, relevant de la seigneurie de Pontgouin.

Bail par Oudin Galland, faiseur d'œuvre blanche, à Martin Roger, faiseur de filets et raseaux, d'une maison, aux faubourgs de la Porte-Guillaume, où pend pour enseigne *Amiens* et où se trouve un jeu de paume.

E. 2042. (Registre.) — In-4°, papier, 152 feuillets.

**1500** (2oct.)-1501 (20janv.). — Jean le Maçon, tabellion pour le Roi à Chartres.

Procès entre les religieuses de Saint-Avit et Jean de Barenton, curé d'Yèvres, pour une rente de 40 sous que lesdites religieuses prétendaient sur la cure d'Yèvres.

— Bail à Raoulin Janvier, maître boucher, “ de la ferme de ” l'imposition du bestial à pyé fourché vendu au ” marché et en la ville de Chartres.

Vente, moyennant 99 liv., à Guillaume Luillier, marchand à Bourges, par Guillaume Guelet, marchand teinturier à Chartres, de douze charges de guesde.

Bail de terres à Challet et à Saint-Germain-la-Gâtine par Jean Rabet, docteur en médecine, et Verdune Haligre, sa femme.

Bail par Hector de Crouy, seigneur de Saint-Piat, du droit de péage et travers de la seigneurie de Saint-Piat ( “ sur ” chacune charretée de vin, 2 den. ; sur chacun chariot de vin, 4 den. ; sur chacun baril de harenc blanc, 4 den.; sur chacun baril de harenc sor, 12 den.; sur chacun pourceau, maille; sur chacune beste à layne, ob.; sur chacun beuf, 1 den.; sur chacune vache, ob. ”)

E. 2013. (Registre.) — In-4°, papier, 381 feuillets.

**1552** (8 mars-9 sept.). — Michel Hillaire, tabellion juré pour le Roi à Chartres.

Procès entre Simon de Lérable, seigneur de Faucerville, et François de Montaigu, seigneur de Mirougrain, pour des terres à Epeau-trolles.

Requête de Mathurin Pathie pour être mis en possession de la cure de Saint-Sulpice-des-Guéçets.

Protestation par Florent Havardin, bourgeois de Chartres, contre la somme à laquelle il a été imposé dans l'emprunt demandé par le Roi.

Procès pour la succession de Hector Lebeau, vicomte de Ghâteauneuf.

Procuration par Médard Thiersault, officiai de Chartres, pour percevoir les revenus de la chapelle de Notre-Dame en l'église de Puiseaux.

Foi et hommage a Gilles de Gabilleux, seigneur de la Brossardière, pour des terres en la paroisse de Loigny.

E. 2044. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

**1554** (3 mai-23 juin). — Mathurin Baigneaux, substitut de Michel Hillaire, tabellion pour le Roi à Chartres.

Engagement par Jean de Tournebeuf, chanoine de Chartres, à Mathurin Forget, aussi chanoine de Chartres, de tous ses biens et du tiers du revenu de la chanoinie, comme garantie du paiement de 170 écus qu'il avait été condamné de rembourser audit Forget.

Marché pour la conduite des chevaux et charrettes dont la paroisse de Ver était tenue envers le Roi pour le charroi de son artillerie.

Contrat d'apprentissage de joueur de vielle et de tabourin.

Constitution de rente par Richard Cottereau, marchand libraire, en faveur d'Anne Gautier, veuve de Michel Robert.

Contrat de mariage entre Nicolas Lefebvrey greffier de la Cour épiscopale, et Guillemette, fille de Philippe Percheron, procureur en Cour d'église à Chartres.

Bail à cheptel de moutons.

E. 2045. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1554** (4 mai-22 juin). — Michel Hillaire, tabellion pour le Roi à Chartres ; Simon de Gyvès, son substitut.

—Contrat d'apprentissage du métier de faiseur d'oeuvre blanche. Saint-Aignan de trois ducats, une pistole et un double ducat à eux donnés par un jgentilhomme qui a voulu rester inconnu.

Procès contre Etienne Lamy, voiturier à Pontgouin, pour la fourniture faite à Julien Noël, capitaine du charroi de l'artillerie du Roi, de 24 charrettes, dont les moyeux et les limons sont insuffisants.

Bail d'une métairie à Thivars, par Antoine Sachet, seigneur d'Eteauville.

E. 2046. (Registre.) — In-folio, papier, 79 feuillets.

**1554** (4 mai-23 juin). — Michel Hillaire, tabellion pour le Roi à Chartres ; Pasquier Aubry, son substitut.

Parmi les contractants : Jean Maunoury, laboureur à Bonnes-Escures ; Catherin de Raillard, seigneur de Marville ; Jean Langlois, maître tondeur en

draps ; Guillaume Coudrier, bourgeois de Chartres, commis à la recette des deniers de l'arrière-ban du bailliage de Chartres ; Catherine Plume, veuve de Claude Deslandes, seigneur du Bois-Richeux ; Jean Brunet, marchand poissonnier ; Marie Séguier, veuve d'Etienne du Plessis, seigneur de la Saussaie ; Mathurin Besnard, curé de Montainville et Santeuil ; Marie Boufilneau, veuve de Jean Joudart, bailli de Châteauneuf ; Jacques le Boulleur, seigneur de Montgaudry ; Anne Arroust, veuve de Gilles Acarye, bailli de Chartres, etc.

Testament de Marie Lebeau, veuve d'Antoine de Gyvès, prévôt de Dourdan.

Liste de quarante-neuf gentilshommes retenus pour le service du ban et arrière-ban, et état des sommes à eux payées.

Bail par Guillaume Letourneur, prieur de la Roussière, procureur de l'abbé de Tiron, d'un pré nommé la Noe de Thiron, en la paroisse de Saint-Prest.

Emprisonnement en la Tour du Roi, à Chartres, de Guillaume Gilles, geôlier des prisons de la Ferté-Bernard, comme suspect d'hérésie.

E.\*2047. (Registre.) — In-folio, papier, 112 feuillets.

**1554** (5 mai-24 juin). — Michel Hillaire, tabellion pour le Roi à Chartres ; Gabriel Delaunay , son substitut.

Vente par Esprit de Harville, seigneur de la Salle-de-Poisvilliers, des ormes existant sur la garenne de Poisvilliers.

Marché de Pierre Pigou, marchand à Chartres, avec Nicolas Proust, charpentier, pour la construction d'une maison à trois étages. — Bail par Guillaume de Mirboucher, abbé de Saint-Cheron, du revenu temporel de ladite abbaye.

Testament de Thomas Dumesnil curé deBarjouville.

Bail, moyennant 12 livres, par Jean Huguerye, avocat à Chartres, d'un étal à boucher en la grande boucherie de Forboyau.

Sentence déclarant Julien Noël, capitaine de cent chevaux de charroi pour l'artillerie du Roi, exempt de toutes tailles, aides, subsides, gabelles, impôts et impositions quelconques.

E. 2048. (Registre.) — In-folio, papier, 116 feuillets.

**1505** (17 sept.-13 déc.).— Guillaume Poussemoftel), notaire royal a Chartres.

Contrat de mariage entre Jean Sortais, serger, et Marie Petit.

Vente par Renaud Langlois, maître charpentier, et Marie Plume, sa femme, à Blanchet Boucher, chapelain en l'église Notre-Dame, d'un jardin, à Chartres, en la ruelle des Bluteaux.

Testaments de Jacques Deshoys, marchand mercier à Chartres, et de Jean Housseau, maître brodeur.

Ventes d'effets mobiliers.

Réception de Guillaume Crosnieren la maîtrise de tailleur couturier.

Contrat d'apprentissage du métier de menuisier.

Achat de chardons par Michel Lelouastre, marchand drappier.

E. 2049. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

**1615-1619**. — Thomas Lesage , tabellion pour le Roi, à Chartres.

Donation à la fabrique do Thiverval de 400 liv. par Martin Tulloue, curé dudit lieu, pour fondation d'anniversaires.

Foi et hommage à l'abbaye de Josaphat pour le fief d'Osmoy près Mantes, par Charles Leclerc, seigneur du Tremblay-lès-Montfort.

Provisions du prieuré-cure de Saint-Jacques-de-l'Isle, dépendant de l'abbaye de Saint-Georges-des-Bois, pour Claude Lambert.

Enquête contre Toussaint Amelon, vigneron, accusé d'avoir péché dans la rivière des Filles-Dieu.

E. 2050. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

**1619-1620.** — Thomas Lesage, tabellion pour le Roi, à Chartres.

Testament de Jeanne Bance, femme de Mathurin Poullin, maître maçon, à Chartres.

Signification, à la requête de Claude Legris, procureur-général de la confrérie de Notre-Dame-de-Lorette, d'une commission du Roi, pour “ recommander les ” réparations du Saint-Sépulcre de Jérusalem et autres ” lieux saints de la Palestine. ”

Saisie d'un baril de harengs, à la requête des officiers des Aides de la ville de Chartres.

Vente, moyennant 100 sous, d'un cent de fagots de chêne à brûler.

Accord, pour les dîmes de la paroisse de Faverolles, entre Etienne Nepveu, chanoine de Chartres, curé dudit lieu, et Auguslin Ballée, son vicaire.

E. 2051. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

**1621-1623.** — Thomas Lesage, tabellion pour le Roi, à Chartres.

Procuration donnée par Suzanne de Gramont, veuve de Henri des Prés, marquis de Montpezat, à Roland du Neufbourg, seigneur de Sarcelles, pour toucher tous les revenus de la seigneurie de Magdaillan, dépendant du duché d'Aiguillon en Guyenne (*signature de ladite dame*).

Bail des terres dépendant de la prébende de Mignières.

Arpentage des terres de la mairie de la Musse.

Procès-verbal de descente chez divers marchands de la ville pour y saisir de la poudre à canon, par Michel Bernier, maître quincaillier et poudrier pour le Roi à Chartres.

E. 2052. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

**1624-1626.** — Thomas Lesage, tabellion pour le Roi à Chartres.

Brevet d'apprentissage du métier de mercier-épiciier.

Assemblée des arbalétriers et arquebusiers de la ville de Chartres, pour donner leur consentement à l'achat projeté par les échevins de ladite ville d'un jardin hors la porte Châtelet, “ pour ” servir à faire l'exercice que leur compagnie a acoustumé de faire au lieu appelle le Vidame.

Accord de Aloph Rouault, baron de Thiembronne, et Marguerite du Brueil, sa femme, avec Claude Rouault, pour le partage de la seigneurie de Tachainville (*sign. d'Aloph Rouault*).

Quittance de 30 liv. par Léonard Hubert, charpentier, pour travaux de son état à une maison, rue de la Tannerie.

Donation de la seigneurie de Montmireau, paroisse de Barjouville, par Micheile Cheron à René Grenet, son fils, seigneur de la Perroterie.

E. 2053. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

**1627-1629.** — Thomas Lesage, tabellion pour le Roi, à Chartres.

Procès entre Louise de Crèvecœur, veuve de Louis d'Agard, sieur d'Oulins, et Daniel de Chartres, seigneur de Jouy, pour les droits féodaux dus à ladite dame sur des terres à Jouy (*sign. de Louise de Crèvecœur.*)

Brevet d'apprentissage du métier de barbier et chirurgien.

Vente de charniers pour les vignes de l'Évêque de Chartres.

Aveu rendu au duché de Chartres par Eustache de Violle, pour la seigneurie de Soulaire, et notice des aveux précédemment rendus, par Marie des Gourtils, veuve de Jean de Chambon en 1515, et par Eustache de Chambon en 1561.

E. 2054. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1756-1761.** — Pierre Vallet, notaire royal à Chartres.

Correspondance entre Pierre-Guillaume Gaillon, abbé du Breuil-Benoît, et N. Langlois, receveur du domaine du Roi à Chartres, pour les droits de rachat, lods et ventes, dus pour la censive de la Monnaie, à Longsaulx.

E. 2055. (Registre.) — In-4°, papier, 102 feuillets.

**1488** (25,déc.) -**1484** ( 19déc). — Robert Saillart, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Constitution de rente au profit de la fabrique de Saint-Hilaire d'Illiers.

Contrat de mariage entre Pierre de Chartres, seigneur du Bois-de-Mivoie, et Macée delà Forest, veuve de Philippe Périer.

Bail de l'office d'audiencier de l'officialité de Chartres.

Vente de la maison *de l'Image Saint-Jacques*, à Chartres, en la grande rue de la porte Saint-Michel.

Foi et hommage à Parseval de Billy, seigneur de Courville, pour des terres à Loulappes.

E. 2056. (Registre.) — In-\*<sup>0</sup>, papier, 107 feuillets.

**1483** (25-déc.) - **1490** (13 avr.). — Robert Saillart, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Bail par les frères de l'Hôtel-Dieu de Chartres d'une maison, en la rue des Lices, près le Four-l'Evesque.

Bail à cheptel de moutons et de vaches.

Contrat d'apprentissage du métier de vannier et faiseur de vans et corbeilles.

Vente de “ deux milliers de forestaige à ” faire cordes à usage de charbon, dans les bois de Beaussart.

Lettres de rémission obtenues pour l'homicide de Jean Clisson, teinturier à Romorantin.

Bail par l'évêque de Chartres du tabellionné des terres et seigneurie de Loigny et de Marchéville.

Constitution d'une rente de 30 sous sur une maison à Boisaxt, paroisse de Pontgouin, par Raoulin Mourier, fondeur de cloches et pots de fer audit lieu.

E. 2057. (Registre.) — In-folio, papier, 293 feuillets.

**1492** ( 8 déc.) - **1495** ( 14 avril). — Robert Saillart, tabellion de la Chambre épiscopale.

Bail par le prieuré de Saint-Martin-au-Val, “ d'une tour de pierre, ” entre Fresnay-le-Comte et Boncé, où souloit estre ” ung moulin à vent, qui fut bruslé par les guerres dès 60 ans à. ”

Marché avec Mathry Bodeau, couvreur de maisons à Chartres, pour la couverture en bardeau du clocher de l'église de Gasville.

Vente par Robert Rosay, maître d'école à Ecrosnes, de 50 bêtes à laine, moyennant 31 l. 5 s.

“ Le lundy 4<sup>o</sup> février 1493, le ” temporel de l'évesché de Chartres a esté mis en la ” main du Roy. ”

“ Le mardy 17.<sup>e</sup> de septembre 1493, ” main-levée du temporel de l'évesché de Chartres; ”

Donation par Jacques Moreau, tuilier à Chartres, à Antoine Moreau, son frère, écolier étudiant en l'Université de Paris, “ de trois vesseaux de mousches à ” myel. ”

Bail de la desserte de l'église de Vérigny, par Pierre Trunel, curé dudit lieu, à Adam Lefèvre.

Accord entre Mathry Poreau et les chanoines de Saint-Aignan pour une fondation de messes faite en ladite église par Jean Foreau, chanoine de Saint-Aignan.

Commission donnée par Pierre Daniel, maréchal à Sénarmont, à Jean Cucuel et Jean Velude, “ pour et au nom de lui, pourchacer, recevoir et avoir tous et chacuns les biens qui lui seront aumosnez et donnez par les villes, villaiges et bonnes personnes du dyocèse dé Chartres, au moyen des indulgences et pardons audict constituant donnez et octroyez par le R. P. en Dieu M<sup>r</sup> messire René d'illiers, évesque de Chartres. ”

E. 2058. (Registre.) — In-4", papier, 374 feuillets.

**1504** (27 mai) - **1507** (8 févr.). — Robert Saillart, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Bail par Jean Bavert, curé de Saiiit-Denis-des-Puits, de ladite cure à Berthault Belot, prêtre.

Testament portant donation mutuelle de Robin Moidé et Martine, sa femme.

“ Le dymenche 26<sup>o</sup> jour de juillet 1506, ” environ sept heures du soir, par fortune de fouldre ” et tonnerre, print le feu au feste du clocher de plomb ” de l'église de Chartres, et ne sceut-on trouver remedde ” qu'il et six grosses cloches qui estoient en icelui ne ” fussent brûlez et fondues, et jusques à la tour de pierre. Et par plusieurs foiz, par la force du gros boys et poultres plaines de fer qui cheoient dudict clocher sur icelle église, rompirent la couverture d'icelle sur le bout devers ledict clocher, et print le feu en la forest de ladicte église, et brûla plusieurs chevrons, pièces de boys et poultres. Et moyennant l'aide de Dieu notre créateur et l'intercession de la benoiste vierge Marie nostre maïstresse, la prière de plusieurs bonnes personnes et l'aide du povre peuple, ladicte forest et surplus d'icelle église a esté préservée et gardée, et le feu estainct. Le nom de Dieu soit bénist. Amen. ”

Quittance de 10 liv. donnée par Jean Lefoye, maçon à Chartres, pour travaux faits a l'église et au clocher de Fontenay-sur-Eure.

Fondation par Gervaise Jubin, chanoine de Chartres, dé messes en l'église de Pussay-en-Beauce.

Marché avec Pierre Cheron, maçon, pour la réfection de la chapelle étant dans le cimetièrre de l'église de Saint-Aignan de Chartres.

Bail par René d'illiers, évêque de Chartres, de la maison *des Quatre coins*, à Pontgouin, juxte les fossés, en la rue appelée la rue de Dessous.

E. 2059. (Registre.) — In-folio, papier, 409 feuillets.

**1507** (9 févr.) - **1510** (25 mars). — Robert Saillart, tabellion de la Chambre épiscopale.

“ Le jeudy ” 8<sup>e</sup> jour d'apvril 1507, Mr messire René d'illiers, ” évesque de Chartres, ala de vie à trespas à Chartres, en la maison de l'Evesché, environ sept heures du matin. Dieu en ait l'âme, et est enterré à Saint-Cheron. ”

“ Le samedi 10<sup>e</sup> jour d'apvril, maistre Michel Michon, licencié en loiz, fut commis par M. le bailly de Chartres au gouvernement et exercice de la Chambre épiscopale et juridiction temporelle de l'évesché de Chartres et temporel d'icelui, estant de présent en la main du Roi nostre sire, par régalle. ”

Procès entre Mathry Salmon, curé de Barjouville, et Mathry Bellechèrre, marchand boucher, pour le *hourdaige* d'une maison, à Chartres, rue au Lin.

Constitution de dot par Rogerin de Ramezay, seigneur de Bleury, à Renaud de Ramezay, son fils, pour qu'il puisse entrer dans les ordres.

Bail par les procureurs de l'évesque de Chartres : de la forge grossière, nommée-la forge de Boisart, assise au-dessus de Pontgoing, et estimation des maisons, édifices, utencilles et instrumens de ladite forge ;  
du forestaige de la carrière de Berchères-l'Evesque, avec la tour estant en et dedans icelle carrière ;  
de l'hôtel *du Palais des Nocés*, à Dreux.

E. 2060. (Registre.) — In-4°, papier, 236 feuillets.

**1510** (25 mars) - **1513** (23 juill.). — Robert Saillart, tabellion de la Chambre épiscopale.

Bail à Jean Denis, malade de lèpre, par les administrateurs de la maladrerie du Grand-Beaulieu, de la moitié d'une maison à la Banlieue où demeurait auparavant Simon Dorange, aussi malade de la lèpre.

Foi et hommage pour des terres au Gué-d'Oisème à Michel de Bâillon, seigneur de Couttes, et Jeanne Cadout sa femme.

Bail par Charles d'illiers, prévôt d'Ingré, et Wastin des Feugerets, sous-chantre, vicaires-généraux d'Erard de la Marck, évêque de Chartres, des seigneuries terres, fiefs , domaines de la Ville - aux - Clercs et Chauvigny.

Marché entre Jean Roussigneau et Martin Breton, maçon, pour la construction d'une cheminée à la ferme de Léveville.

Adjudication, par Michel Michon, chambrier de l'évesque de Chartres, des fermes : des menues coutumes des ville et banlieue de Chartres, pour 205 liv. ;

des sablons et sablonnières des rivières et voiries, pour 8 liv. ;

du bannage de Noël es ville et faubourgs de Chartres, pour 12 liv. ;

de la pêcherie des rivières, depuis les moulins du grand pont de pierre de la porte Guillaume jusqu'à Josaphat et depuis Josaphat jusqu'au moulin de Brétigny.

E. 2061. (Registre.) — In-folio, papier, 229 feuillets.

1513 (23 juill.)-1515 (28 sept.). — Robert Saillart, tabellion de la Chambre épiscopale.

Vente de la coupe des bois de Bailleau-l'Evêque par les vicaires-généraux de l'évêque de Chartres.

Constitution d'une dot par Antoine Bordeau, maître d'école de Saint-Barthélémy près Chartres, à Nicolas Delaistre, son neveu, sur le point de recevoir la prêtrise.

Acquêt de terres à Dollemont par André Huguerye, marchand pelletier à Chartres.

Testament de Pierre Branchart, prêtre.

Bail du lieu du Gord par Renaud de Gyvès, garde de la prévôté de Chartres.

Contrat d'apprentissage du métier de charron.

— Le dimencbe 11<sup>e</sup> jour de mars 1514 (1515, *n. st.*), fut gaigné le grant pardon général de plainière rémission de peine et de coulpe, en l'église Nostre-Dame de Chartres, donné par Nostre Saint-Père le pape à tous les habitants du diocèse de Chartres, à la poursuite et requeste du roy de France,

\* François 1<sup>er</sup> du nom.

E. 2062. (Registre.) — In-i, papier, 242 feuillets.

1517 (27 avr.)-1518 (13 oct.). — Robert Saillart, tabellion de la Chambre épiscopale.

Parmi les contractants : Thomas Perrin, tondeur en draps sur table sèche ; Philippe Desfreuz et Jean Haligre, marchands chaussetiers ; Guillot Valet, texier en toiles; Julien Lebloy, cordier ; Jean Tureau, chambrier de l'abbaye de Marmoutier, prieur do Meslay-le-Vidame ; Jean Desmés, parcheminier; Jean Delaunay, chapelier; Blavot de Saint-Lomer, et Thomas de Beausse, potiers d'étain; Pierre Lorin, écrivain; Jean de Requestor, marchand teinturier ; Georges Grongnet, verrier ; Jean de Maricourt, seigneur de Tachaànvilleville ; Jean Poussebotte, haquetier ; Michau Hallabre, meunier des Moulins-Blancs , paroisse de Morancez ; Jean Barbier, peigneur et escardeur ; Macé Vallée, curé de Vieuvicq ; Mathurin Le Mareschal, seigneur de Louasville ; Oudard de Voré, seigneur de Marizêe; Pierre le Houic, docteur en médecine; Jean Simonneau, curé des Essarts-le-Roi ; Julien Valou, curé de Luisant ; Jean de Gauville, sieur de Javersy; Arnoul Leroux, drappier et bourgeois de la rivière de Chartres, etc.

Bail du greffe et tabellionné de la baronnie de Pontgouin.

Autorisation donnée par la communauté des maîtres couturiers de Chartres à Jeanne Rebours, de joyr et user de l'estât et mestier de couturière en linge et tailler coustre et parfaire robes, pourpains, hocquetons, jaquêtes de toutes sortes à usaiges d'ornes, femmes et enfans grans et petiz, par ainsi qu'elle besongnera en chambre basse ou solier sans ouvrouer ouvert, et les besongnes et ouvraiges qu'elle fera les portera ou fera porter ou raporter couvers de son devantel, de linge ou austre chose, que on ne congnoistra point la besongne qu'elle portera hors de sa maison.

Quittance par Nicolas Delaborde, maître des maçons, de la somme de 44 liv. 2 s. à lui due par les gagiers de Mainvilliers, peur avoir parachevé les pilliers carrez, la viz de pierre de taille et les fenestraiges, de l'église dudit Mainvilliers.

Réception d'André Mo-terel comme chambrier de l'évêque de Chartres (16 janvier 1518).

E. 2063. (Registre.) — In-4°, papier, 308 feuillets.

1518 (13 oct.)-1519 (27 déc.). — Robert Saillart, tabellion de la Chambre épiscopale.

Partage de la succession de Jean Troillart, seigneur de Bréhainville, et de Philippe Loueau, sa femme.

— Bail de vaches à cheptel.

Don par le duc de Bourbonnais à Guillaume de Saint-Martin d'une maîtrise de texier en toiles, avec exemption de chef-d'œuvre et de tous droits autres que la cire due à la confrérie.

Marché entre Jean Proust, charpentier à Chartres, et les gagiers de l'église de Corancez, pour la réfection du chœur de ladite église.

Contrat d'apprentissage pour le métier de pareur et foulon.

Marché de Michel de Gyvès, curé d'Ollé, avec Gabriel Nepveu, pour la desserte de ladite église d'Ollé.

E. 2064. (Registre.) — In-4°, papier, 476 feuillets.

1519 (27 déc. )- 1521 (18 juin). —Robert Saillart, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

— Bail, moyennant 40 liv. par an, de l'office de mesureur des blés, avoines et autres grains de la ville de Chartres.

— Contrat d'apprentissage du métier de menuisier.

Bail par les vicaires-généraux d'Erard de la Marck, évêque de Chartres, du greffe et tabellionné de la châtellenie de Pontgouin, à Philippot Hébert, moyennant 40 liv. par an.

Donation à Jean le Texier par Jeanne, sa femme, d'une maison rue de la Rôtisserie.

Aveu à l'évêché de Chartres par Jean de Poncher pour la seigneurie d'Eclimont.

Lettres d'émancipation pour Hélain de Boishinoust, âgé de deux ans.

Cession par Parseval de Boishinoust, seigneur dudit lieu, à Guyon de Valmorin, son beau-frère, de la terre et seigneurie de Mérobert. — Le mercredi 19<sup>e</sup> jour de juing 1521, entre dix et onze heures du soir, ledit Robert Saillart décéda. Dieu luy veuille pardonner.

E. 2065. (Registre.) — In-4, papier, 412 feuillets.

1525 (13 avril)-1527 (16 avril). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Marché de Jean Goudart, maître maçon à Chartres, avec Jean Deromme, marchand haquetier, pour la construction de latrines en la maison habitée par ledit Deromme.

Association entre Jacquet Lemaistre, joueur de rebec, et Mathry Lelouastre, joueur de *tabourin*, pour jouer des-dits instrumens soit tant à nopces que autres lieux.

Vente de meubles et outils par Cardin de Saint-Remy, brodeur, a Alexandre Prévost, aussi brodeur ( deux robes l'une de gris de Rouen et l'autre noire, ung corset violet, ung marc d'or de Chippre, une livre de fil de soye, une orfraye d'or de bassin, une orfraye defeillage, neuf mestiers de broudeur avecques plusieurs lattes de selles servans audits mestiers, liettes, broches, plastrons, laisseaux et autres plusieurs ustancilles d'icellui mestier, etc. ).

Bail par Jean Régnier, marchand maçon, de la maison clés *Trois Pigeons*, rue de Saint-Père, à Chartres.

Le dimanche 2<sup>e</sup> jour du mois de juillet 1525, Loys Guillart, par la permission divine et du saint-siège apostolique, évesque de Chartres, fist son entrée d'évesque audict Chartres, et partit de Saint-Martin du-Val-et entra par la porte Saint-Michel, en grant compaignye de gens d'église, nobles gentilzhommes et plusieurs autres ; et fut faict le festin en la salle de l'Evesché dudict Chartres.

Aveu à l'évêque de Chartres pour la seigneurie de Longny par Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse, évêque d'Orléans.

Contrat d'apprentissage du métier de tonnelier. .

E. 2066. (Registre.) — In-4<sup>o</sup> papier, 185 feuillets.

1525 (29 juin)-1526 (8 août). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Promesse de mariage entre Simon Sënëchau, charpentier, et Mathrie, veuve de Guillaume Poullain.

Bail à ferme de meubles et outils de charpentier.

Vente par Jean d'Adonville, seigneur du Grand-Loreau, à Sébastien Hillaire, élu à Chartres, de cinq quartiers de pré en la prairie de Cady près Epernon.

Bail par Jacques Terrail, abbé de Josaphat, des dîmes de la paroisse de Thivars.

Contrat d'apprentissage du métier de maçon.

E. 2067. (Registre. ) — In-4<sup>o</sup>, papier, 196 feuillets.

**1526** (9 août) -1527 (23 juill.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Quittance de 7liv. 5 s. pour deux poinçons de vin clair.

Bail par Sébastien Hillaire à Claude de Luynes, marchand drapier à Orléans, d'une maison à Orléans proche la Grande-Boucherie, moyennant 40 liv. par an.

Aveu à l'évêque de Chartres par les gagiers du Pont-Tranchefêtu du quart des dîmes des grains et du sixième des dîmes des laines de Nogent-sur-Eure

et de la dîme entière des vins de Fontenay-sur-Eure.

Bail, moyennant 15 sous de ferme, à Pierre Boileau, notaire, de la moitié d'une escriptoire estant en la court de l'Evesché à Chartres.

Fondation par Jean des Feugerets, sieur dudit lieu, d'un service en l'église de la Chapelle- Souef.

Marché entre Jean Billoire, marchand tuilier, et Toussaint Cachant, maçon, par lequel ledit Billoire s'engage à livrer audit Cachant tout l'ouvrage qu'il pourra faire de son mestier, tant de thuille, brique, comme carreau bastard, grosse brique, noues et festeaux, au lieu et thuillerye de Poictremoul hors la porte Mourard, au prix de, pour chacun millier de thuille et deux festeaux au millieu 33 s., pour chacun millier de brique commune et chacun millier de carreau bastard 17 s. 6 den., pour chacun millier de, grosse brique 20 s., pour chacun festeau 5 den. et pour chascune noue 3 den.

Bail à cheptel pour dix ans de trois vaches, moyennant 20 livres, de beurre et 20 fromages, et au bout dudit bail les vaches reviendront au bailleur, et les veaux ou génisses seront partagés par moitié.

E. 2068. (Registre.) — In-4, papier, 213 feuillets.

**1527** (22 avril-18. nov.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Donation entre vifs entre Jean de Saint-Berthevin, seigneur de Moulhard, et Anne de Beaumanoir, sa femme. -

Vente des meubles appartenant à Jacques Thomas, marchand à Chartres.

Foi et hommage à l'évêque de Chartres pour un hébergement à Nogent-sur-Eure.

Quittance par Nicolas Delaborde, maître des maçons de la ville de Chartres, pour travaux à une maison au cloître Saint-Aignan.

Procès-verbal constatant le refus fait par le seigneur de La Place près Saint-Luperce de recevoir la foi et hommage à lui offerte par Gauvain de Sourches pour son fief de Frainville.

Inventaire des outils appartenant à Nicolas Moreau, maréchal à Chartres.

Marché entre Bertrand des Feugerets, curé de Souancé, et Bastien Aignan, serrurier à Chartres, pour la fourniture d'une horloge pesant de neuf vingts à deux cens ” lyvres de poix, [fournye.de](#) tous mouvements tant à faire sonner ladite orloge qu'à faire cheminer le cadran d'icelle, avecques ung marteau bon et convenable, et faire icelluy marteau et mouvemens d'icelle orloge si bons et puissans qu'ilz puissent faire sonner une cloche pesant huit cens livres.

E. 2069. (Registre.) — In-4", papier, 208 feuillets.

**1527** (18 nov.)-**1528** (23 mai). - Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Constitution de rente par Robert Aubert, marchand à Chartres, au profit de l'abbaye de Josaphat, en considération de l'entrée de son fils, Marin Aubert, dans ladite abbaye.

Bail de la maison du *Mouton-Vert*, assise à Chartres, en la grande rue Saint-Michel.

Marché pour l'apprentissage du métier de maçon.

Vente par Jean de Mésanguel, seigneur de Bretonnières, et Marie de Moulins, sa femme, à Jérôme de Valmorin, seigneur de Mérobert, de tout ce qui appartenait à ladite Marie de Moulins dans l'héritage de Michel de Moulins, seigneur de Spoir, et de Catherine Pasquière, père et mère de ladite dame.

Don par Etienne Gallois, greffier de la prévôté de Chartres, à Claude Robert, son neveu, de 15 écus d'or soleil, pour qu'il puisse s'entretenir en l'Université de Paris.

Bail de la métairie de la Commanderie à Ressay, paroisse de Berchères-l'Evêque.

Vente de vingt grosses de sabots, moyennant 42 sous la grosse.

Permission donnée par Jean Pavie, maître des fèvres et maignans pour le Roi, à Denis Loncle, de vendre toutes marchandises de clouterie.

E. 2070. (Registre.) — In-4°, papier, 289 feuillets.

1528 (23 mai) - 1529 (26 mars). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Bail d'une maison à Chartres en la rue de la Poissonnerie d'eau douce, juxte la Halle du pain.

Marché pour la réception de Gilles Dubois comme confrère du Grand-Beaulieu.

Foi et hommage à Jean de Saint-Prest, seigneur dudit lieu, par les chapelains de Saint-Sauveur en l'église de Saint-Martin-le-Viandier.

Vente par Robert Saillant, marchand à Senonches de six douzaines de potz de fer, qui tiendront depuys douze jusques à quatre escuelles, ” moyennant 4 setiers de blé.

Foi et hommage de l'évêque de Chartres pour le fiêf de Rambert, en la paroisse de Boullay-les-Deux-Églises.

Accord entre René Chevê et Jacques Prévost pour la jouissance d'une chanoinie en l'église de Chartres, vacante par le décès d'Allardin Girard.

Marché pour la réception en la maladrerie du Grand-Beaulieu de Jeanne Gallois, malade de lèpre.

Vente de l'office du greffe de la prévôté de Chartres par Etienne Gallois à Raoullin Chouaine.

Contrat d'association entre les maîtres joueurs d'instruments jurés en la ville de Chartres.

Bail par l'évêque de Chartres de la carrière de Berchères-l'Evêque.

E. 2071. (Registre.) — In-4", papier, 32 feuillets.

1525 (20 août) - 1529 (15 juill.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Aveux et réceptions de foi reçus pour Louis Guillard, évêque de Chartres. Parmi les avouants : Guillaume Courtin, avocat à Chartres, pour héritages à la Barre des Prés ; Laurent Varenne, sergent royal à Chartres, pour la prévôté de Bailleau-l'Evêque, la mairie de Sénarmont et le fief de la Brosse; Jean Daniel, avocat à Chartres, pour la seigneurie de Gasville; Etienne de Beaulieu, procureur à Chartres, pour la mairie de Lucé- Michel Grenet, avocat à Chartres, pour le moulin de Cochefilet, près le pont de Ponceaux, à Chartres ; Antoinette d'Illiers pour le fief du Chêne-Doré; Nicolas Girard, vicomte de Valognes, pour la seigneurie du Plessis-sous-Pontgouin, etc.

E. 2072. (Registre. ) — In-4<sup>0</sup>, papier, 196 feuillets.

1528 (24 juill.) -1530 (28 févr.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Abandon par Jean Rousseau, marchand drapier à Chartres, de sa maîtrise de texier en draps en faveur de Thomas Gaudion, maître pareur et foulon juré.

Accord pour la succession de Macé Renoncet, curé de Marolles et de Tiron.

Contrat de mariage entre Denis Groignet, marchand vitrier à Chartres, et Madeleine, fille de Mathurin Belchère, marchand boucher.

Marché pour l'apprentissage du métier de boulanger.

Reconnaissance d'une rente due sur l'hôtel de *la Mère-Dieu*, rue de la Porte-Morard.

Bail par Etienne Levasseur, orfèvre à Chartres, à Mathurin Dameron, aussi orfèvre, de différents meubles et outils ( ung lit garny de coiste, couessin et couverture de serge rouge, ciel de linge avec la frange, trois custodes en le chaslit ouvré de l'antique ; quatre robes à usaige de femme, l'une de couleur rouge fourrée de penne noyre, une autre de drap noir fourrée de menu verd, une autre noire fourrée de panne noire, et une autre de soie

brune doublée de demye ostade. noire ; ung coffret en façon de boiste garny de quarante signetz d'argent doré; ung autre coffret en façon de boiste, garny pareillement d'anneaux d'argent doré, à pierreries, façon de villaige ; huit ymaiges d'argent taillé ; ung petit pierrier garny de pierreries; ung camayeu ouvré en or, etc. )

E. 2073. (Registre.) —In-4, papier, 596 feuillets.

1529 (30<sup>m</sup>mars)-1530 (3 févr.). —Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Jean Heunier, son substitut.

— Foi et hommage à Etienne de Beausse, seigneur de Vovettes, pour terres au Bois-Saint-Martin.

Contrat de mariage entre Jean Gimart, marchand apothicaire, et Perrine Phelipot, veuve de Girard Levigeron, aussi apothicaire.

Contrat d'apprentissage du métier de pâtissier.

Accord entre Jean Guinebault, religieux de Josaphat, et Etienne Gobin, prêtre de Cléry, pour la jouissance du prieuré de Limoron.

Reconnaissance des effets mobiliers appartenant à Pierre Hureau, enfant mineur de Sulpice Hureau, laboureur à Dammarie.

Marché entre Vincent Gallois, receveur des tailles à Chartres, et Hilaire Plicault, couvreur, pour les réparations de la maison dudit Gallois.

Testament de Marguerite, veuve de Hector Pinson, tabellion pour le Roi à Chartres.

Marché pour la fourniture de croisées de pierre, dans une maison à Chartres, avec les sièges de pierre qui sont dans lesdites croisées..

E. 2074. (Registre.) — In-4, papier, 107 feuillets.

1530 (3 févr. -19 avr.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Baux à ferme, ventes, échanges de maisons, terres, vignes, à Luisant, Coltainville, Prunay-le-Gillon, Berchères-l'Evêque, Vérigny, Sours, Champseru, etc.

Prise à loyer, moyennant 30 sous par an, par Jamet Marchand, notaire à Chartres, de la quatriesme escriptoire de la court d'en bas de la maison de l'évesque de Chartres.

Marché de Louis Guillard, évêque de Chartres, avec Thomas Bréchu, maître des charpentiers de la ville de Chartres, et Gilles Marie, maître maçon, pour la réédification de l'hôtel épiscopal de Berchères-l'Evêque.

E. 2075. (Registre.) — In-4, papier, 425 feuillets.

1530 (18 avril)-1531 (16 janv.). — Michel Hillaire, tabellion de la-Chambre épiscopale.

— Don par Renée de Perrare, duchesse de Chartres, à Guillaume Marie d'une maîtrise de tondeur en draps sur table sèche, et réception dudit Marie en la confrérie dudit métier.

Marché de Louis Guillard, évêque de Chartres, avec Gilles Marie, maître maçon, pour la démolition du vieil corps d'hostel épiscopal à Berchères, estant près la chappelle.

Engagement par Jacques Meusnicr, marchand vinaigrier à Chartres, de payer une somme de 50 livres, pour vestir et entrousseler Jeanne, sa fiancée fille de Toussaint Cachant, maître maçon.

Vente, moyennant 12 liv. 10 s., d'un cheval à poil bayard, enharnaiché de tous lymons, avecques le tombereau garny de roues et ung chartil non garny de roues.

Marché entre Michel de Gyvès et Marin Gervaise, maître maçon, pour la construction de douze piliers au lieu du Gord.

Enquête pour la propriété d'une maison sise à Chartres, près le Pilori, joignant le jeu de paume appartenant à Pierre Régnier.

Réception de Jean Lardé à la maîtrise de menuisier.

— Retrait lignager de la seigneurie d'Yermenonville par Clion de Mésalant, seigneur de Nuisement, sur Jean de Sans-Avoir, seigneur de Fontaine-les-Ribouts.

Marché avec Jean de Boillon, menuisier à Chartres, pour plancher une chambre haulte estant en la maison épiscopâle, où le Révérend Père en Dieu évesque de Chartres a accoustumé soy tenir.

E. 2076. (Registre.)— In-4, papier, 185 feuillets.

**1531** (16 janv.-15 juin). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopâle.

Noms des principaux contractants: Jean Delacroix, chanoine de Chartres; Marguerite de Gyvès, veuve de Jacques Blanchard, seigneur de Mainvilliers ; Jean Le Tonnelier, avocat à Chartres, seigneur de Bourneville ; Pierre Girard, foulon en draps ; Jean Oudinet, maçon; Michel Lcnormand, couturier ; Louis Renouard, marchand charpentier; Jean Lesmclin, marchand boulanger ; Jean Bazille, faiseur de cardes; Jean le Torcheur arpenteur juré; Germain Moulin, texier en toiles; Jean Perreaulx, marchand tourneur; Jean de Varennes, seigneur de Rozelles, maréchal-des-logis de la compagnie de M' d'Eguilly ; Jacques Guichard, marchand apothicaire ; Jean Bourgneuf, marchand foulon et pareur juré; Gillet Vallet, maître menuisier; Jean Hazon, pitancier, bailli de l'abbaye de Saint-Père; Clément Belhomme, serrurier-, Guillaume Mullot, marchand carreleur ; Louis Lasserre, proviseur du collège royal de Navarre ; Gilles Huet, contrôleur des deniers commis en la ville de Dreux; Louis Boucher, chanoine, grand-vicaire dé l'évêque de Chartres ; Claude Fleury, prêtre, écolier étudiant en l'Université de Paris; Jean Remy, faiseur d'œuvre blanche; Pierre Lefèvre, scelleur et [chanoine.de](#) Chartres; Etienne Grandin, curé de. Rouvray-Saint-Florentin ; Bienvenue de Champrond, femme de Pierre de Gyvès, prévôt de Chartres, etc.

Vente par le collège de Navarre à Louis Guillard, évêque de Chartres, d'une maison à Clamart, en la rue de Laure par où l'on va de l'église au grand cimetièrre.

Quittance do Jacques Beaunier, maître maçon, de 250 liv. à lui dues pour réparations à l'église de Coltainville.

Commission de la capitainerie de Senonches à Jacques de Saillant par la duchesse d'Alençon.

E. 2077. (Registre.) — In-4, papier, 508 feuillets.

**1531** (16 juin)-1532 (27 janv.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopâle.

Vente, moyennant 27 s. 6. den. , d'un pourpoint de demi-ostade.

Quittance par les gagiers de laPuisaye d'une somme de 51 liv. 13 s. pour vente de 304 livres de métal provenant de l'ancienne cloche de ladite église.

Marché de Michel Boullanger, fermier de la foulerie du Roi à Chartres, avec Sébastien Chauvet, chaudronnier, pour la fourniture d'une chaudière pour icelle foulerie.

Vente d'un mulet pour 34 sous.

Marché de l'évêque de Chartres avec Yvon Roillart, pionnier, pour réparer, élargir et approfondir les fossés du châtel et basse-cour de Pontgouin depuis le coin du prieuré jusqu'au pont Houzé.

Vente à Bertrand Leroy, marchand poulailler, de 4 douzaines de *connins*, 4 douzaines de chapons, 2 douzaines de bécasses, 2 douzaines d'oiseaux de rivière et 4 lièvres, moyennant 56 s. pour chaque douzaine de *connins*, bécasses, chapons et oiseaux de rivière et 25 s. pour les quatre lièvres.

**E. 2078. (Registre.) — In-4°, papier, 412 feuillets.**

**1532** (27 janvier-28 mai). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

— Commission à Gilles Huet de l'office de contrôleur sur le fait des deniers communs, dons et octrois de la ville de Dreux.

— Marché avec Richard Rymeray, charpentier, pour la confection de cloisons dans une maison rue aux Juifs.

Nominations de tuteurs et comptes-rendus de tutelles, procurations, baux, ventes, échanges, fois et hommages, etc.

Vente, moyennant 56 sous, de huit poinçons à vin.

Prêt par la communauté des potiers d'étain à Jean Soudart, aussi potier d'étain, d'une somme de 21 liv. 5 s., moyennant 26 s. de ferme par an.

**E. 2079. (Registre.) — In-4", papier, 195 feuillets.**

**1532** (28 mai-17 déc). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

— Bail d'un étal à boucher derrière le lieu où les escorcheurs vendent, leurs chairs, en la boucherie de Fortboyau.

— Lettres de rémission en faveur de Michel de Lérable, seigneur de Faucerville, pour le meurtre de Robert du Fossé, seigneur de Grandhoux.

Inventaire de l'argent trouvé après la mort de Mathurin Jourdain, marchand à Chartres : 106 écus sol valant 238 liv. 10 s. ; 43 écus couronne pour 90 liv. 6 s. ; 4 doubles ducats et 4 ducats simples pour 26 liv. 12 s. ; 7 nobles à la rose valant 41 liv. 5 s. ; 5 angelots valant 17 liv. 10 s. ; 9 royaux valant 21 liv. 3 s. ; 2 nobles Henry valant 9 liv. 10 s.

Testament de Jean Broustard, vigneron à Luisant.

Bail de la métairie de Villegallon par les religieuses de l'abbaye de l'Eau.

**E. 2080. (Registre.) — In-folio, papier, 358 feuillets.**

**1532** (17 déc.)-**1533** (1<sup>er</sup> mai). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Composition entre Denise, veuve de Jean Dumanoir, et Mathry Lorin, vigneron, soupçonné du meurtre dudit Dumanoir, composition aux termes de laquelle ladite Denise, moyennant 85 liv., renonce à toute poursuite contre ledit Lorin.

Contrat de mariage entre Lubin Mathieu, bailli d'Auneau et de Francourville, lieutenant-général de Châteauneuf, et Mathurine de Saintes, veuve de Jean Moreau, bourgeois de Chartres.

Contrat d'apprentissage du métier de potier de terre.

Inventaire d'effets mobiliers appartenant à Jean Guérin, marchand apothicaire : un dressouer à clères voyes, à quatre fenestres de boys, fermant à clef ; un grand chaslit à quatre pilliers à l'antique ; une paire de petites aulmoires de la façon du temps passé ; une table et un banc avec deux tresteaulx à poteries, et un marchepied à mettre soubz icelle table ; un grant tableau de l'Annonciation Nostre-Dame ; un autre grant tableau à gros visages ; une petite chaize basse comme à barbier, etc.

Procès entre le curé et les gagiers de Bailleau-l'Evêque, ledit curé remontrant qu'il est en possession de percevoir toutes les oblations, tant en cire allumée que autrement, feust en forme de braz, mains, jambes, piez, comme aussy jambons, linges, langes et autres choses présentées tant au coeur de ladite église que en la nef ; que cependant les gagiers, sans son autorisation, ont fait faire une tablette neuve pour s'asseoir, et ont fait placer au-dessus de grands tabernacles, où l'on présente des dons et oblations qu'ils s'attribuent indument.

**E. 2081. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 894 feuillets.**

**1533** (16 avr.-2 août). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Quittance par la veuve de Sébastien Hillaire, élu à Chartres, de 100 livres dues à son mari pour ses gages d'une année.

Foi et hommage par les administrateurs de la maladrerie du Grand-Beaulieu à la seigneurie du Coudray près Gallardon, pour le bois de Harleville.

Contrat d'association entre Claude Hue, Jean Trésorier et Antoine Delaunay, joueurs d'instruments, pour jouer aux noces, fêtes et banquets.

Marché avec Alexandre Marchand, vitrier à Chartres, pour poser une vitre de verre blanc à la chapelle de la Bourdinière, moyennant 3 sous par pied de verre.

Réception de Jacques Pigou à la maîtrise de menuisier sur le chef-d'œuvre fait par lui, un coffre à fons de cuve, les coins à cul de lampe, tout enrasé, et entablement sur les pieds.

Lettres de rémission accordées à Guillaume le Rasle, prêtre, pour le meurtre de Guillaume Guyart, vicaire de Prunay-le-Gillon.

**E. 2082. (Registre.) — In-folio, papier, 38 feuillets.**

**1534** (1<sup>or</sup> mai-24 juin). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Bail de terres à Dammarie par Christophe de Radereau, seigneur de Champhallier.

Foi et hommage à Jean Aumont, seigneur de Maricorne, paroisse de Saint-Lubin-des-Joncherets, par Guillaume Gazeau, seigneur dudit Saint-Lubin-des-Joncherets, pour ladite seigneurie.

Contrat d'apprentissage du métier de drapier, pareur et foulon.

**E. 2083. (Registre.) — In-4, papier, 478 feuillets.**

**1534** (22 juin)-1535 (28 fév.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Guillaume Lambert, son substitut.

Bail des dîmes de la paroisse d'Ollé par le prieuré de Saint-Martin-au-Val.

Vente d'une maison, à Chartres, en la rue tendant de la Poissonnerie de mer, par le coin de l'hôtel *des Deux Anges*, en la rue de la Rôtisserie.

Réception de Guillaume Delaire à la maîtrise de ménétrier, après avoir joué son chef-d'œuvre et avoir payé 25 sous de droits d'entrée, et 5 sous pour la confrérie de Notre-Dame-des-Anges.

Bail, au nom de l'évêque de Chartres, de la garenne de Berchères-l'Evêque.

Constitution de dot par Etienne Grenet, bourgeois d'Chartres, pour l'entrée de sa fille Barbe au couvent des Filles-Dieu.

Vente de moules pour, le métier de potier d'étain.

Testament de Bonaventure de Saint-Barthélémy, président en Dauphiné, seigneur de Forestz.

Procès entre Guillaume Troillard, procureur, et Pierre Barrier pour la jouissance d'une maison, à Chartres, rue de la Vieille-Clouterie, où pend pour enseigne *la Fontaine-Bonde*.

Vente de deux petites chaises appelées *cacquettoires*.

Abandon par Pierre de Saintes, procureur, à Marc, son fils, sur le point d'entrer dans la prêtrise, d'une maison où pend pour enseigne *le Petit-Dragon*, dans la grande rue Saint-Michel, près la maison du *Grand-Saint-Michel*.

E. 2084. (Registre.) — In-4, papier, 807 feuillets.

**1535** (28 fév.-30 juin). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Contrat d'apprentissage pour le métier de texier en toiles.

Vente par Joachim de Fénérières, seigneur de Morainville, et Jeanne de Saint-Benoist, sa femme, à Cardin Bachelier, de la terre et seigneurie de la Droue, en la paroisse de Challos-Saint-Mars.

Contrat de mariage entre Pierre Richard, maréchal, et Antoinette, fille de Marin Barre, aussi maréchal, et constitution de dot de ladite Antoinette.

Quittance de 100 liv. donnée par les religieuses des Filles-Dieu pour la réception en leur couvent d'Isabelle de Troyes.

Bail par Michel de Champrond, seigneur d'Ollé, de la citasse des *connins*, lièvres et autre gibier des bois et de la garenne d'Ollé.

Enquête pour constater la mort de Charles Blanche, exécuté à Orléans comme convaincu de vol, et l'absence de Guillaume Lebain, ancien marguillier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Michel de Chartres, fugitif comme accusé de recel.

E. 2085. (Registre.) — In-4, papier, 342 feuillets.

**1535** (2 juill.-3 nov.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Guillaume Lambert, son substitut.

Parmi les contractants : Richard Moreau, marchand guêtrier ; Louis de Gaillon, prêtre, seigneur du Puiset en partie ; Marin Denis, marchand dinandier ; Jea Clousier, curé de Fresnay-l'Evêque ; Gilles Huet, contrôleur de la ville de Dreux ; François Boileau, lieutenant-général de la conservation des privilèges royaux au Châtelet de Paris; Mathurin Bichot, mesureur du grenier-à-sel à Chartres ; François Bouffineau maistre des febvres et maignens de la ville de Chartres; Nicolas Caillebot, seigneur du Mesnil-Thomas; Madeleine d'Allonville, veuve de Florent le Mareschal, seigneur d'Orphin; Thomas Corneville, marchand de draps de soie; Roch Giroust, seigneur de Boutonvilliers, etc.

Foi et hommage pour le fief du Petit-Loreau à la seigneurie de Maintenon.

Réception d'Anne Martin comme religieuse au couvent des Filles-Dieu.

Vente, moyennant 47 liv. 5 s., de trois chevaux, cinq vaches et un veau, sept pourceaux *nourritureaux*, une truie, huit petits cochons de lait.

Visite par Constant Cachant et Simon Hanotin, maîtres maçons, et Mathurin Davignon, maître charpentier, d'une maison en la rue du Marché-aux-Chevaux, laquelle maison a un porche en saillie sur le pavé du Roi.

Réception de Robert Hardouin, maître serrurier, comme maître revendeur de clouterie et autres ferrailles en détail.

E. 2086. (Registre.) — In-4", papier, 387 feuillets.

**1535** (29 nov.) - **1536** (9 mai). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Guillaume Lambert, son substitut.

Bail à cheptel, pour quatre ans, d'une vache, moyennant 10 livres de beurre et 10 fromages par an, et à condition que ledit preneur sera tenu nourrir les deux premiers fruits qui ystront d'icelle vache, et les autres, si en y a, seront partiz par moictié, et en la fin dudit temps seront partiz ladict vache par moictié et lesdiz deux fruictz.

Transaction entre Jean Meingant et Jean le Charpentier au sujet de l'homicide de Pierre le Charpentier, père dudit Jean, tué en la compagnie dudit Meingant.

Donations entre vifs.

Constitutions et rachats de rentes.

Quittance de 1642 liv. donnée par l'évêque de Chartres à Marie de Mellin, veuve de Jacques de Chabannes, seigneur de la Palicè, maréchal de France, pour le rachat des baronnies de Montmirail, Authon et la Bazoche-Gouet.

Bail par Louis Chevalier, chanoine de Chartres, administrateur de la maladrerie de Saint-Georges, de la maison et manoir de la Banlieue.

E. 2087. (Registre.) — In-4, papier, 435 feuillets.

1536 (27 mai) - 1539 (7 avril). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Marin Leroy et Guillaume Lambert, ses substitués.

Commission donnée par le Clergé du diocèse de Chartres à Jean de Salie, curé de Nogent-le-Phaye, pour recevoir le don gratuit et caritatif octroyé au Roi par le Clergé de France.

Saisie féodale du fief du Bois-Foucher, faute de foi et hommage.

Vente par Claude Quedarne, marchand poulailler, de quatre douzaines de lapereaux au prix de 50 s. la douzaine, quatre douzaines d'oisons au prix de 30 s. la douzaine, deux douzaines de poules et deux douzaines de grosses poulettes à faisander au prix de 18 s. la douzaine, six douzaines de pigeons au prix de 7 s. la douzaine.

Foi et hommage à la baronnie de Pontgouin pour la seigneurie de la Motte par Gaston Faguet, seigneur de Mauny, procureur de Françoise de Roncherolles, veuve de Jean de Vieuxpont, seigneur de Neufbourg.

Bail de la maison de *la Lamproie*, à Chartres, au faubourg de la Porte Châtelet.

Don par Florent Hâvardin au couvent des Filles-Dieu d'une somme de 100 liv. pour la réédification de l'hôtel dudit couvent.

E. 2088. (Registre.) — In-4°, papier, 306 feuillets.

1536 (30 juin) - 1537 (9 déc). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Gabriel Delaunay, son substitut.

Reconnaissance par Guillaume Sacquespée, marchand libraire à Chartres, des objets mobiliers à lui apportés en dot par Marguerite Sorel.

Marché avec Jean Coudray, maçon à Lucé, pour reprendre la maçonnerie de l'église de Luisant, ensemble refaire le pignon de ladite église, avecques troys victres, savoir est deux au cousté et une au bout dedans le pignon de laditte église.

Accord entre Claude Noël, marchand à Chartres, et Pierre de Beauchamp, fondeur à Paris, c'est assavoir que ledict de Beauchamp a promis employer 2000 livres d'estoffes en besongnes de pièces d'artilleries, grandes et petites, pesant de 30 à 40 livres la moindre.

Réception de Jean le Prestout à la maîtrise de maçon et couvreur.

Bail d'une vache à cheptel, moyennant 12 livres de beurre salé en pot et 12 fromages, et à la charge de partager les produits.

Vente de 10 poinçons de vinaigre, moyennant 25 livres.

E. 2089. (Registre.) — In-4, papier, 458 feuillets.

1537 (8 avr.)-1538(28 déc). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Gabriel Delaunay, son substitut.

Contestation entre Louis Guillard, évêque de Chartres, et Guillaume Jolly, prieur de Chuisnes, pour le droit de visite.

Constitution de dot pour Sébastien de Saintes reçu confrère du Grand-Beaulieu.

Commission par l'évêque de Chartres à Laurent Lucas, procureur, pour administrer l'archidiaconé de Blois qu'il a mis en sa main.

Contrat d'apprentissage du métier de maçon.

Procuration par Louis Rossignol, marchand imagier à Chartres.

Bail du moulin du Saumon.

Sentence condamnant les gagiers de Prunay-le-Gillon à payer une somme de 20 liv. 17 s. 6 d pour acheter les ustensiles et autres choses nécessaires à

Perrine Marin, atteinte de lèpre.

Vente à la fabrique de Saint-Michel de Chartres, moyennant 45 liv<sup>v</sup> de 300 quartiers de pierres de la carrière de l'étang de Ver.

E. 2090. (Registre.) — In-4°, papier, 542 feuillets.

1539 (9 déc.) - 1540 (2 août). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Gabriel Delaunay, son substitut.

--Achat de linge et d'objets mobiliers.

--Marché entre Marin Gervaise, maître maçon, et les gagers de l'église d'Ollé, pour réparation à ladite église.

—Contrat d'apprentissage du métier d'orfèvre.

Quittance par Mathry Marais, meunier, de la somme de 27 sous pour la façon de la meule du moulin de Levéville.

Testament de Claude de la Fédedic, veuve de Michel de Levéville, seigneur dudit lieu.

Bail par Perrette, veuve de Jean Duverger, tourneur, du droit de maîtrise qu'elle possède de besongner dudit estat de tourneur en son ouvrer.

Cession par Catherine Daretainville, veuve de Jean Maillet, maître maçon, à Jean Régnier, aussi maître maçon, du marché fait entre les gagers de Saint-Léonard près Marchenoir, et ledit Jean Maillet, pour les réparations de la tour du clocher de l'église de Marchenoir.

Vente de pierres de taille aux gagers de Saint-Michel de Chartres.

Reconnaissance par les échevins de la ville de Chartres de 13 liv. 6 s. 8 den. dus à Thomas Bréchu, maître charpentier, pour l'établissement de trois portes faites sur la rivière d'Eure pour laisser passer les bateaux de ladite ville.

E. 2091. (Registre.) — In-4, papier, 302 feuillets.

1540 (9 avr.) - 1542 (7 nov.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Quittance de la somme de 165 liv. par Thomas Bréchu, maître charpentier, pour avoir réparé la maison *du Palais* appartenant à l'évêque de Chartres.

Constitution d'une dot de 200 livres pour Geneviève de Batterel, à son entrée comme religieuse dans le couvent des Filles-Dieu.

Don par Guillaume Robert, sergent royal, à Madeleine, sa fille, d'objets mobiliers ( un chaslit taillé à médalle et anticque avecq un ciel de linge , franges; une cheize à l'anticque ayant une médalle au milieu; deux chaizes à se ceoir à table; ung dressouer de noyer fermant à deux guichetz ; ung ymaige de Nostre-Dame ; une paire de chenetz à chofferettes ; ung coffre fermant à clef taillé à drap- perye; ung verrier à quatre aulmoyses, etc.”).

Quittance par Pierre Thierréo, maître maçon, de 235 liv. pour réparations faites à la maison *du Palais*.

Marché avec Jean Goudart, maître maçon, pour la construction d'un logis, à Saint-Prest, au lieu de Launay, près la Boissière.

E. 2092. (Registre.) — In-folio, papier, 563 feuillets.

**1541** (12 juill.)-1542 (18 oct.). - Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale; Gabriel Delaunay, son substitut.

Parmi les contractants : Thomas du Mesnil, curé de Barjouville ; Georges Senot, garde de vesselle d'argent en cuysine de bouche de la Royné, Louis de Champchevrier, seigneur de Souday ; Simon Dumoustier, maître écorcheur juré de grosses botes aumailles ; Jean de Chambray, seigneur de Durbois; Jean de Beaucorps, sieur de Prunevilê; Guillaume Debon, curé du Poislay ; Guyon du Valmorin, sieur de Mérobert ; Pierre le Mareschal, sieur de Chambines ; Louis de Gauville, sieur de Tessonville, etc.

Vente, moyennant 6 liv. 15 s., de cent livres de cendre gravelée et de 3 poinçons de vinaigre.

Réception de Jean Fauveau en la maîtrise de charpentier.

Marché de Mathrie, veuve de Michel Hallabre, avec Thomas Bréchu, maître des charpentiers de la ville de Chartres, pour la démolition et la reconstruction d'une maison rue de la Fromagerie.

Quittance par Simon Dubourg, maître des hautes œuvres de la ville de Chartres, d'un muids 3 minots de blé qui lui sont dus à cause de son office.

Bail par les gagiers de Saint-Michel de Chartres des greniers de l'Hôtel-Dieu et Aumône de Saint-Michel.

Marché avec Pierre Thierrée, maître maçon, pour les réparations de la maison *du Palais*.

Contrat d'apprentissage du métier de boursier.

Partage entre les enfants de Pierre Grenet des maisons appartenant audit défunt, lesdites maisons tenant d'une part au cimetière [et. au](#) bout de l'église Saint-Aignan et de l'autre à la rue du Tertre par où l'on descend de l'Etape-au-Vin à Saint-Père.

E. 2093. (Registre.) — In-folio, papier, 531 feuillets.

**1541** (31 déc.)- **1542** (11 sept.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale ; Gabriel Delaunay, son substitut.

Procès entre Hubert Courgeon et Renaud de Gyvès, pour une prébende en la Cathédrale de Chartres.

Requête d'Anne Plume, dame de Sainte-Escobille, pour être exemptée de l'arrière-ban.

Bail par Jean Brebion, curé de Randonnay, des revenus de la cure dudit lieu.

Testament de Martin Gontet, fils de Michel Contet, procureur en cour laye à Chartres.

Vente, moyennant 8 liv. 10 s., d'un cheval à poil de fleur de pêcher.

Obligation de 1,000 liv. par Antoine Sachet, sieur d'Eteauville, à Jacques Halligre, élu à Chartres.

Cession par Claude Audry, évêque de Sébaste, prieur du Grand-Beaulieu, à Marguerite Dambray, veuve de Thibault Audry, notaire royal au Châtelet de Paris, de deux corps de maison, à Paris, rue des Prunelles, près Saint-Eustache.

— Procès entre Claude Bouguier, potier d'étain, et ses frères et sœurs, ledit Bouguier, réclamant, en vertu du droit d'aînesse, tout ce que son père tenait en fief.

E. 2094. (Registre.)— In-4°, papier, 314 feuillets.

**1542** (9 sept.)-**1543** (11 févr.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

— Marché avec Pierre Thierrée, maître maçon, pour la construction d'un escalier au château épiscopal de Pontgouin.

Vente, moyennant 56 liv., de quatre boisseaux de terre plantés en navets. à Luisant.

Reconnaissance par Renaud de Gyvès, prévôt de Chartres, que Michelle Cousinot, sa chambrière, lui a mis en dépôt la somme de 27 liv., pour le danger de peste qui règne de présent en ceste ville de Chartres.

Inventaire des meubles appartenant à la confrérie de Saint-Potentien et Saint-Savinien des éviers de Chartres : 2 torches de cire jaulne, 12cierges de cire jaulne servans quand on fait le service de ladite confrérie, lesdits torches et cierges pesant, tant en boys que cire, 77 livres, deux platz d'estain servans à recevoir la cire des dites torches, 2 chandeliers de cuivre à mettre sur l'autel, une boeste fermant à trois clefz, ung marchepied de boys où l'on a accoustumé mettre lesdiz cierges, ung corbillon à mettre pain bêteist, le baston de ladite confrairie.

E. 2095. (Registre.)— In-folio, papier, 429 feuillets.

1543 (12 févr.-22 déc.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale; Gabriel Delaunay, son substitut.

Abandon par Madeleine Dubois, veuve d'André Lecomte, de tous ses biens à ses enfants.

Etat du trousseau remis à Perrette Barbedor, reçue religieuse au couvent des Filles-Dieu à Chartres : 14 aulnes de blanchet, 7 aulnes de serge, 6

aulnes de frize, 1 aulne de fustaine pour doubler ses cottes, 50 aulnes de toile moictié lin et moictié chanvre, demye douzaine de draps de deux toilles, demye douzaine de nappes, 2 douzaines de serviettes, ung lict garny de son traversin et orilliers avec une 1 mante, 2 aulnes de bureau à mettre à l'huy de sa chambre, ung gobellet et une cuillier, le tout d'argent ; ung plat, une escuelle platte et une à oreilles, une saulcière, une assiette, une sallière, une chopine à eau, une chopine à vin, ung benoistier, le tout d'estaing sonnant ; un pot de chambre avec ung bassin, ung chandellier, deux bonnetz l'ung doublé et l'autre simple, une paire de soulliers avec pantouffles, deux enseignes de Chartres, ung cierge do cyre vierge pesant deux livres, ung oratoire de boys, une chaise de boys, ung escu pour le procureur, ung escu pour le cousturier, 10 livres pour la chambre et cent solz pour le disner.

Bail par l'évêque du bié et pescherie de la ville de Chartres, depuis le grand pont de la porte Guillaume jusqu'au moulin de Reculet.

Marché avec Jacques Beaunier, maître maçon, pour des réparations à faire à l'église de Saint-Michel de Chartres.

Vente de dix muids de *fèves* (haricots), moyennant 149 livres.

E. 2096. (Registre.) — In-folio, papier, 458 feuillets.

**1543** (23 déc.)- **1544** (2 juill.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Requête par André Guillard, prieur de Brezolles et de Saint-Martin de Garnay, pour l'annulation des baux emphytéotiques des biens desdits prieurés.

Contrat de mariage de Jean Allart, maître texier en draps et tapissier, et de Marion, fille d'Adam Vallet, marchand à Chartres, et état du trousseau de ladite Marion.

Réception d'Anne, fille de Jean Péan, procureur à Chartres, comme religieuse au couvent des Filles-Dieu.

Composition entre Jeanne Lefrais, veuve de Denis Hallegrain et Georges Dalloyau, pour le meurtre dudit Hallegrain.

Marché avec Claude Rivière et Yvonnet Troullon, maîtres maçons et blanchisseurs, pour reblanchir et remettre à neuf la grande salle de l'Evêché.

E. 2097. (Registre.) — In-folio, papier, 312 feuillets.

**1544** (2 juill.-6 nov.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Gabriel Delaunay, son substitut.

Demande de taxe par Denis Cachant et Jean Couldrays, maîtres maçons, pour la visite par eux faite d'une maison faisant saillie sur le pavé du Roi.

Bail d'un moulin à vent à Poiffonds.

Quittance de 107 sous donnée aux religieux de Saint-Jean par Anceaume de Conteval, organiste, pour les services par lui rendus de sondit état d'organiste.

Procès entre Michel Foucquet, texier en toiles, et la communauté desdits texiers, refusant de l'admettre à la maîtrise et de lui rendre son chef-d'œuvre.

Bail par l'évêque de Chartres des seigneuries de la Ville-aux-Clercs et de Chauvigny.

Procès entre Etienne Allart, curé du Coudray, et Jacques Lhomme, prieur de Gourdez, pour les dîmes de la paroisse du Coudray.

E. 2098. (Registre.) — In-folio, papier, 524 feuillets.

**1544** (9 nov.) - **1545** (7 mai). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale; Jean Beaunier, son substitut.

Bail d'une cave, à Dreux, sise soubz le roc du chastel dudict Dreux, entre les deux portes de là rue d'Orisson.

Vente par Robin Jouenne, vannier, moyennant 110 s., de 14 vans à vanner le blé et 27 corbeilles d'osier blanc.

Marché avec Michel Lecomte, éguilletier, pour la fourniture de trois grandes grosses d'éguillettes en cuir, moyennant 12 liv. 12 s.

Vente par Jean de Rogues, sieur du Boisrouy, moyennant 250 liv., de deux corps de maison, à l'un desquels pend pour enseigne *la Véronique* et l'autre dit la maison *des Trois Piliers*, en la rue de Muret, près la maison *de l'Arbalète*.

Enquête pour constater que le prieuré d'Isloü, en la paroisse de Dampierre-sur-Avre, dépendant de l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, est sujet à la visite de l'évêque de Chartres.

Demands en réparation de grossesse.

Sentence condamnant les gagers de Fontenay-sur Eure à entretenir Pasquière Lizé, malade de lèpre.

Bail à Germain Legrand, prêtre, d'une maison dite *l'Ecole*, sise à Chartres, rue des Grenets, où ledit Legrand tient l'école.

E. 2099. (Registre.) — In-4° papier, 219 feuillets.

**1544** (16 nov.) - **1545** (4 fév.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Vente par l'évêque de Chartres des coupes du bois de Bailleau-l'Evêque.

Procès entre les habitants du Coudray et ceux de Barjouville pour la jouissance des prés situés près le Moulin-le-Comte.

Bail de la ferme du huitième du vin et autres menus breuvages vendus en la paroisse de Bailleau-l'Evêque.

Réception de Jean Leclerc à la maîtrise de carreleur et savetier.

Constitution de 300 liv. de dot par Anne Arroust, veuve de Gilles Acarie, bailli de Chartres, en faveur de sa fille Perrette Acarie, reçue religieuse au couvent des Filles-Dieu.

E. 2100. (Registre.) — In-folio, papier, 518 feuillets:

**1545** (7 mai) - **1546** (7 janv.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale; Guillaume le Texier, son substitut.

Accord des gagers de Viabon avec Denis Gohin et Mathry Cretté, par lequel ceux-ci s'engagent à aller servir en qualité de pionniers dans les armées du Roi au nom de la paroisse de Viabon.

Procès entre Louise de Berou, femme de Denis Lebon, seigneur de Boinville près Nantes, et Perceval de Gadou, pour l'héritage d'Olivier de Gadou, seigneur de Saussay, premier mari de ladite Louise de Berou.

Marché avec Mathurin Sayet, charpentier, pour établir un fût de pressoir dans une ferme à Chartainvilliers.

Vente d'un poinçon de cidre, moyennant 55 s.

Testament de Robert Rougeoreille, marchand à Chartres, et de Catherine Chailleau, sa femme.

— Accord pour la mitoyenneté d'une maison à Sours.

— Marché de l'évêque de Chartres avec Jean Marquis, maçon et blanchisseur, pour blanchir et tirer par carreaux de blanc et de noir, la nef, le chœur et le cloître du prieuré de Saint-Thibaut-des-Vignes.

**E. 2101. (Registre.)** — In-folio, papier, 469 feuillets.

**1546** (18 mai-21 déc.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Permission par l'évêque de Chartres à Bénard Pousteau, marchand mercier, de faire placer un auvent et un étal contre la muraille des étables de

l'Evêché du côté du Marché aux Chevaux, juxta la porte Dorée du cloître, pour y vendre ses marchandises.

Bail par François Cuissart, curé de Grandhoux, de la cure dudit lieu, moyen-22,1. 10 s. par an.

Contrat d'apprentissage du métier d'éguillettier et mégissier.

Vente par Philippot Thiart, tourneur et haquetier, de 200 acquêts et une grosse de sabots, moyennant 12 liv.

Marché avec Marin Gervaise, maître maçon, pour faire une chapelle en l'église de Morancez, en laquelle chapelle y aura un pillier par voye du costé d'abas, et au long de la tour de l'église ung demy-pillier, ouquel pillier demy y aura ung arc pour porter les boys et marains qui soutiendront et porteront l'église, et au bas d'icelle chappelle y aura un arc-doubleau avec ung , demy-pillier au coing de ladicté chappelle, et aussi sera tenu faire une vys pour monter de ladicté chappelle aux cloches.

Testament de Françoise Blandin, femme de Jean Desfreuz, enquêteur au bailliage de Chartres.

**E. 2102. (Registre.)** — In-folio, papier, 438 feuillets.

**1546** (5 nov.) - **1547** (19 avr.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale ; Guillaume le Texier, son substitut.

Bail par les échevins de la ville de Chartres à Jacques Hue, patenôtier, d'un étal sous la porte des Epars, du côté de la porte Saint-Michel, moyennant 12 s. 6 den. par an.

Vente, moyennant 20 liv., de 60 milliers de clous à lattes, 20 milliers de petite eschaloppe, 10 pesées à cheval et 4 pesées à trois doux.

Quittance pour la paroisse d'Ymonville de 60minots d'avoine, auxquels ladite paroisse avait été taxée pour la fourniture des hommes d'armes et archers de la compagnie du vidame de Chartres laissée en garnison audict Chartres.

Marché avec Guillaume Pinsart, maçon, pour refaire les murs de clôture d'une ferme à Chartainvilliers.

Contrat d'apprentissage du métier de pareur et foulon.

Procès entre Pierre Guillon, maître tailleur d'images, et Mathurin Percheron, procureur, pour paiement de la besogne faite par ledit Guillon de son état de tailleur d'images en la maison dudit Percheron.

Quittance par Jean Lecomte, canonier ordinaire du Roi, de la somme de 71 liv. 6 s. 3 den. à lui due par les échevins de Chartres pour livraison de 486 livres de salpêtre.

**E. 2103. (Registre.)** — In-folio, papier, 378 feuillets.

1546(2i déc.) - **1547** (11 juin). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Procès des heuriers et matutiniers de l'église de Chartres (Jean Gombault, chapelain de Saint-Santin ; Jean Huguet, chapelain de Saint-Eloi; Claude Lorin, chapelain de Saint-Savinien et Saint-Potentien ; Nicole le Louastre, chapelain du Crucifix; Jean Guyon, chapelain de Sainte-Catherine, maître des enfants de chœur; Diogène Lefèvre, chapelain de Saint-Jean-Baptiste; Gilles Soyer, chapelain de la Madeleine; Pierie de Conteval, Joseph Planchette, Martin Poperon, Mathurin de Rouelle, chanoines de Saint-Piat) contre les chanoines de la Cathédrale, refusant de leur accorder le tiers du revenu des obits, anniversaires, manuels et matines de ladite église.

Vente de 4 poinçons de vin, moyennant 20 liv.

Bail de la maison de *l'Homme Sauvage*, au faubourg de la Porte des Epars, à Chartres.

Procès pour les dîmes de la Ville-aux-Clers entre Clément Deschamps, curé, et les habitants dudit lieu.

Obligation d'une somme de 58 s. pour la teinture de cinq aunes et demie de drap.

Marché avec Michel Roynart, charpentier, pour la construction d'une ferme de grange, moyennant 2 poinçons de vin.

**E. 2104. (Registre.) — In-4°, papier, 294 feuillets.**

1547 (11 juin-4 nov.). - Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Bail par les religieuses des Filles-Dieu à Jeanne le Morhier, veuve de Jean de Saint-Aubin, seigneur do Blainville, des dîmes de la paroisse de Marville-Moutiers-Brulé.

Etat des mets fournis pour la noce de Louis Rondeau, sergent royal à Chartres, moyennant 57 liv. 5 s. : pâtés de lièvre, chapons bouillis aux pois, épaules de mouton, andouilles, têtes de chevreau, langues de bœuf fumées, pâtés de veau en pot, poulets au vinaigre, pigeons en pâte, lapereaux, hallebrands sauvages, coqs d'inde, artichaulx, tartes de groiselles rouges, amendes, etc.

Marché entre les échevins sde la ville de Chartres et Pierre Baroyer, maître maçon, pour la confection d'une porte à bateaux au lieu du moulin de la Roche.

Vente par Gilles Germain, marchand pâtissier, d'une maison en la rue Saint-Michel où pend pour enseigne *l'image Saint-Louis*.

Reconnaissance à la fabrique de Saint-Hilaire de Chartres par Philippe Hotot, imprimeur libraire, pour un jardin en la rue Berchot, juxte la salle Saint-Cheron.

**E. 2105. (Registre.) — In-4, papier, 361 feuillets.**

**1548** (20 avril-8 oct.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale; Guillaume le Texier, son substitut.

Bail par Charles Guillard, prieur de Brezolles, à Michel Richard, marchand bourgeois de Chartres, des revenus dudit prieuré.

Quittance par Claude Beaupère, religieux lai en l'abbaye de Saint-Père, de la somme de 6 liv., pour la pitance en chair et poisson qui lui est due.

Vente, moyennant 7 liv. 7 s., d'un cent de suif blanc.

Marché des gagiers de Saint-Michel de Chartres avec Mathry Gouvert, carrier d'Emprainville, pour la fourniture de 104 quartiers de pierre, moyennant 14 liv. 2 s.

Testament de Simon Pasquier, prêtre ( 1 ).1 Le coût des actes, la quittance des droits et le nom des débiteurs sont généralement inscrits en marge dès minutes ou à la fin des plus importantes : alors le tabellion met la mention *Marchandé à... sols... den.*

E. 2106. (Registre.) — In-folio, papier, 404 feuillets.

**1548** (8 oct.)-1549 (30 mai). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale ; Guillaume le Texier, son substitut.

Acquêt, moyennant 3 poinçons de vin et 10 s., de une robe de drap noir doublée partye de demy-ostade et partye d'autres doubleures, ung çapperon de drap noir, ung sac à mettre blé et une nappe.

— Cession par Mathurin Delaborde à Laurent le Boullanger, moyennant 6 liv. de rente, de la maîtrise des maîtres maçons de la ville et banlieue de Chartres.

Abandon par Martin Lescuyer, vigneron à Mainvilliers, à Noël Hauldry, aussi vigneron, de tous ses biens, à la condition q.u'après sa mort ledit Hauldry fasse célébrer des services en l'église de Mainvilliers pour l'âme dudit défunt et qu'il fasse tous les ans le pèlerinage de Saint-Mathurin de Larchant.

Testament de Jeanne Sainsot,,femme de Michel Chevallier, texier en toiles.

Contrat d'apprentissage du métier de tonnelier.

E. 2107. (Registre.) - In-folio, papier, 368 feuillets.

**1549** (31 mai-22 déc). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre episcopale ; Guillaume le Texier, son substitut.

Marché de Jean Goudart, maçon, avec Gilles Hazon, procureur, pour l'établissement d'une cave dans la maison dudit Hazon.

Accord entre l'évêque de Chartres et les religieux Célestins d'Eclimont, par lequel lesdits religieux, reconnaissent devoir à l'évêque un cierge de cire de trois livres tous les ans au jour de saint Jean-Baptiste.

Procès entre les religieuses de la Virginité et Antoine Chauvin, chanoine de Chartres, curé d'Epuisay, pour les dîmes de ladite paroisse d'Epuisay.

Réception de Benoît Vintant, marchand mercier, à la maîtrise de languayeur-rôtisseur-écorcheur et chandelier.

Abandon par Jean Jacquet, en entrant profès chez les Cordelière de Poitiers, de tous ses biens à sa sœur, femme de Michel Séreville, vigneron.

Quittance de 14 écus sol. par Mathry Baudouin aux gagiers de Saint-Léger-des-Aubées, pour un cheval par lui fourni, au nom de ladite paroisse, pour le service du Roi.

E. 2108. (Registre.) — In-4°, papier, 337 feuillets.

**1549** (26 déc.) -**1550** (16 juin). - Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre episcopale; Guillaume le Texier, son substitut.

Réception de Mathry Bezard comme maître guêtrier et toilier.

Procès entre les religieux de Saint-Père et les habitants de Saint-Arnoult-des-Bois pour des dîmes prétendues à Goinville par lesdits religieux.

Requête par le fermier du dixième de la ville de Chartres contre Antoine de Latour, sieur de la Gohière, qui vend, sans payer de droits, du vin à la pinte en la ville de Chartres.

Réception de Marion Saulsaye comme maîtresse lingère et pelletière.

Quittance de 4 liv. 7 s. par Jean Bouffineau, brodeur, aux gagiers de Saint-Michel de Chartres, pour avoir racoustré les chappes servans au service des trépassés et fourny de demy-ostade.

E. 2109. (Registre.) — In-folio, papier, 498 feuillets.

**1550** (16 juin)-**1551**- (7 fév.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre episcopale ; Guillaume le Texier, son substitut.

Bail par Sébastien de Sainctes, curé de Bailleau-l'Évêque, à Pierre Aubert, prêtre, de la desserte de ladite paroisse.

Procès intenté par le fermier du dixième de la ville et banlieue de Chartres à Thibaut Lécuyer, vigneron à Mainvilliers, soutenant que les habitants de Mainvilliers ont toujours eu le privilège de vendre du vin en détail sans être soumis à aucun droit de dixième.

Quittance aux gagiers de Saint-Aignan de Chartres de 14 liv. 8 s., pour livraison de 38 tombereaux de sablon et 49 tombereaux de cailloux.

Marché entre Girard André, marchand, et les gagiers de Saint-Prest pour la fourniture d'une cloche.

Enquête constatant qu'il est de coutume au bailliage de Chartres, que, lors d'une noce, les contractants paient par moitié les frais du repas et autres.

Bail, moyennant 12 liv. par an, d'ung pressouer à pressurer vin, avecq cinq grandes cuves, deux foullangeaulx, ung ancheau, deux jailles, ung antonnouer et autres ustensilles.

Marché avec Jean de Paris, marchand cuisinier, pour la fourniture du banquet de noces de Renaud Motérel, greffier de la juridiction temporelle du Chapitre de Chartres.

E. 2110. (Registre.) — In-4°, papier, 492 feuillets.

1550 (9 déc.) - 1551 (8 sept.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale; Sébastien Hillaire, son substitut.

Procès entre le duc de Longueville, comte de Dunois, et les chanoines de Saint-André de Châteaudun, pour un droit de cens prétendu par ledit comte de Dunois.

Marché fait avec Jean Coudray, maître maçon, pour la construction de la tour de Lucé.

Quittance de 7 écus et demi donnée par Mathurin Guille, peintre et vitrier, aux gagiers de l'église de Senainville, pour ouvrages de son état faits dans ladite église.

Baux, ventes, échanges de terres, maisons, vignes, etc., à Chartres. Oisème, Pontgouin, le, Gault-Saint-Denis, Morancez, Challet, Theuvy, etc.

Fondation de services en l'église d'Ecrosnes par les héritiers de Geoffroy Gasneau.

**E. 2111. (Registre.) — In-4, papier, 548 feuillets.**

.1551 (8 févr.) - 1552 (30 janv.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Vente, moyennant 15 liv., par Pierre Rougeault, marchand haquetier, de 100 barattes à faire du beurre.

Paiement par les gagiers de Guainville à Mathurin Guillaume, peintre et vitrier, de 21 écus d'or sol. pour travaux de son état faits à leur église.

— Contrat d'apprentissage du métier de couturier et guêtrier.

Marché avec Jean Coudray, maître maçon, pour faire, deux berceaux de cave, l'un sous l'autre, en une maison à l'Étape-au-Vin.

Certificat d'Edme de Requestor et Claude Huvé, docteurs en médecine, que Pierre de Honville, seigneur de la Jussière, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Langey, est tombé malade d'une fièvre quarte et qu'il est dans l'impossibilité de faire son service (1).(1) **La culture de la vigne était au XVI<sup>e</sup> siècle incomparablement plus développée aux environs de Chartres qu'elle ne l'est aujourd'hui. Quand on n'en aurait d'autres preuves, il suffirait de parcourir les contrats de cette époque : le tiers au moins de ces actes est passé par des vigneron ou a trait à des ventes, baux ou échanges de pièces de vignes.**

**E. 2112. (Registre.) — In-4°, papier, 439 feuillets.**

1551 (8 sept.) - 1552 (.8 mars.). — Michel Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

— Bail, moyennant 80 livres par an, de la desserte de la cure de Voise étant en déport entre les mains de l'évêque de Chartres.

Foi et hommage à François de Vendôme, baron de Meslay-le-Vidame, pour la métairie d'Outarville.

Saisie féodale de la seigneurie de Levéville par l'évêque de Chartres, faute de paiement des droits de rachat.

Procès entre le Chapitre de Chartres et Etienne Marot, laboureur à la Taye, pour le droit de pesche.dè toute la rivière d'Eure qui flue et coulle depuis l'arche du Pont-Tranchefestu jusques au dessoubz du moulin de Vaucelles, et des bras et ruisseaux qui en dependent.

**E. 2113. (Registre.) — In-4, papier, 456 feuillets.**

1552 (30 janv. - 18 déc.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Sébastien Hillaire, son substitut.

Nomination de tuteurs et curateurs aux enfants mineurs d'Edme de Moustiers, seigneur d'Emanville, et de Madeleine de Marcilly, sa femme (Jacques de Verloing, seigneur de la Fosse, second mari de Madeleine de Marcilly; Philippe de Moustiers, seigneur de la Folie, et Jean de Raimbert, seigneur

des Bois).

Quittance d'une somme de 300 liv. tournois, payée en 103 écus soleil à 46 sous tournois pièce, 4 demi-écus soleil, 3 écus vieux, 19 pistolets à 44 sous tournois pièce, 1 ducat à 48 sous, 2 mailles de 25 sous pièce et 61 sous tournois.

Assemblée des bouchers de la ville de Chartres constituant trois d'entre eux pour représenter la communauté.

Marché avec Mathry Lévesque, maître maçon, pour des réparations à la maison *des Dauphins*, rue de la Vieille-Clouterie, à Chartres.

Procès entre Etienne Huguet, vicaire de Luigny, et Michel Bénard, chapelain de la chapelle Saint-Laurent de Guibert, pour la cure de Saint-Symphorien.

**E. 2114. (Registre.)— In-4°, papier, 299 feuillets.**

1525 (12 août) -1552 (22 déc). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Baux, transactions, aveux, dénombrements, actes de foi et hommages pour Louis Guillard, évêque de Chartres.

Transaction entre l'évêque de Chartres et les habitants de la Ville-aux-Clercs, pour les dîmes et novales de ladite paroisse.

Baux de la maison *du Palais*, près l'église de Saint-Saturnin à Chartres ; de la terre et seigneurie de Fresnay-l'Evêque ; des écritoires attenant à la Cathédrale de Chartres ; du greffe et tabellionné de Pontgouin; du *forestage* de la carrière de Berchères-l'Evêque ; de l'étang et de la garenne de Boisard ; de la métairie d'Ermenonville-la-Grande; du ruisseau de Vaugelé qui descend de l'étang de la Challière près Pontgouin, etc.

**E. 2115. (Registre.) — In-4, papier, 529 feuillets.**

1552 (5sept.)-1553(6mai). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Procès contre Nicolas Auriaust et Robert Couldray, gagiers de l'église de Lucé, pour la reddition de leur compte.

Saisie d'objets mobiliers sur Etienne Forget, laboureur à Fontenay-sur-Eure.

Contrat d'apprentissage du métier de guêtrier.

Procès contre Marie Grenet, veuve de Renaud Denise, élu par le Roi sur le fait des aides et tailles en l'élection de Rochefort, Dourdan et Authon, à la requête des commissaires en la Chambre du Trésor du Roi.

Bail à cheptel d'une vache, moyennant 30 sous par an.

Commission pour la desserte de l'Hôtel-Dieu de Fresnay-l'Évêque.

Quittance par la prieure des Filles-Dieu d'une rente à elle due par Cardin Bachelier et payée en monnaies suivants : 2 nobles roses valant 108 sous pièce, 3 ducats à 49 sous, 39 ducats à 47 sous, 53 pistolets à 44 sous, 33 écus soleil à 46 sous, 4 oboles à 25 sous, 53 testons et demi à 11 sous 4 den., 28 demi-testons à 5 sous 8 den., 6 testons de 10 sous 2 den., 12 berlingues à 6 sous 8 den., 23 pièces de 3 sous, 26 réalles à 4 sous, 40 pièces de 6 blancs, 2 écus à la potence à 45 sous.

**E. 2116. (Registre.) — In-4, papier, 436 feuillets.**

1553 (6 mai)-1554 (8fév.). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Quittance de 7 liv. par Michel Billourt, maçon, pour avoir vidé les latrines de la maison de Catherine Péan, à Chartres.

Marché des échevins de Chartres avec Jean Gautruche, maître maçon, pour faire un pan de muraille dessus les anciens murs de l'encloux de la ville de Chartres, estant cheut et tombé, entre Saint-Père et la porte Mourail, et aussi dans ledit pan de muraille trois barbanquanes de pierre de taille.

Accord entre Guillaume Rousseau, maître charpentier, et Mathry Guillaume, vigneron, pour la construction d'un moulin à vent au clos de Rachigny, moyennant 12 liv. 10 s., un poinçon de vin et un setier de blé.

Marché de Jean Goussard avec les gagers de Béville-le-Comte pour servir de pionnier au nom de ladite paroisse, moyennant 9 liv. 4 s.

Bail de la maison du *Chien Vert*, en la rue de l'Etape-au-Vin, à Chartres.

Contrat pour l'apprentissage du métier de bonnetier.

Vente de pierres de taille à la fabrique de Saint-Michel de Chartres.

Procès entre les religieuses des Filles-Dieu et Marguerite Rousselet, veuve de Gilles Trochon, procureur à Chartres, pour le paiement de la pension de Françoise Chevallier, religieuse dudit couvent.

**E. 2117. (Registre). — In-4°, papier, 203 feuillets.**

1554 (8 fév.-16 juin). — Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Parmi les contractants : Julien Oudineau, prieur d'Happonvilliers ; Jean de Calderon, sieur du Brosseron; Jean Richard, vicaire. de Saint-Georges-sur-Eure; Edme de Requestor, docteur en médecine, seigneur d'Auvilliers ; François de Villereau, seigneur de Villereau; Françoise de Noilant, veuve de Jacques d'Aufferville, seigneur de Mézières-en-Drouais ; Pierre Huguerye, procureur au siège présidial de Chartres ; Georges Boudin, maître d'hôtel de l'abbé de Saint-Père; Pierre Guillemet, vicaire de Magny, etc.

Marché des gagers de Saint-Hilaire de Chartres avec René Mesteron et Jean Gautruche, maîtres maçons, pour la construction de deux chapelles en ladite église.

Adjudication à Thierry Langlois, charpentier, du bois merrain provenant de la démolition d'une maison, au Bourg-Neuf.

Accord entre Pierre Cheron, marchand drapier, et Mathry Benoist, texier en draps, pour la mitoyenneté de deux maisons à Nogent-le-Phaye.

Marché des religieuses des Filles-Dieu avec Jean Naslin, maître maçon, pour faire la clôture de l'enclos du monastère, avec chappiteaux, basses, coullombes et entablement, à chacun desquels, après qu'ils seront taillés, il sera tenu mettre et engraver deulx goujons de fer.

**E. 2118. (Registre.) — In-4, papier, 188 feuillets.**

1523 (19 août) -1554 (24 juin). —Michel Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

—Baux, aveux, réceptions de foi et hommage pour Louis Guillard, évêque de Chartres.

Marché avec Pierre Courpoil, maçon, pour faire un puits au clos l'Evêque.

Accord avec Jean Gautruche, maître maçon, pour la restauration du château de Pontgouin.

Fondation par Louis Guillard d'un office solennel de sainte Geneviève en la cathédrale de Chartres.

**E. 2119. (Registre.) — In-4, papier, 394 feuillets.**

1554 (2 juin) - 1555 (26 mars). - Sébastien Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Fondation de messes en l'église de Lucé par Barnabe Bineau, vigneron.

Marché avec Jean Naslin, maître maçon, pour des réparations à faire au couvent des Filles-Dieu, et pour la construction des murs de clôture dudit couvent. — Aveu et dénombrement au seigneur de Longny pour les terres dépendantes du prieuré de Monceaux-au-Perche, membre de l'abbaye de Saint-Jean en Vallée.

Vente de 12 milliers de tuiles, moyennant 27 liv. 12 s.

Marché avec Nicolas Proust, maître charpentier, pour les réparations d'une maison, à Chartres, rue de l'Epervier, autrement dite des Béguines.

**E. 2120. (Registre.) — In-4, papier, 518 feuillets.**

1555 (23 mars) - 1556 (25 mars). — Sébastien Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Prise à ferme du déport de la cure de Notre-Dame de Villevillon, étant entre les mains de l'archidiacre de Dunois.

Bail à cheptel de deux chevaux avec leurs harnais et un tombereau à deux roues, moyennant 50 sous par an.

Quittance de 130 liv. aux religieux de Saint-Cheron par Jacques Blaize, maître couvreur, pour réparations faites à ladite abbaye. .

Procès-verbal de visite des ponts de Courville par Jean Lofrais, maître maçon.

Résignation à Jean Panthou, praticien, par Fiacre Loucle, de la charge de sergent du Roi sur le fait des tailles, aides et gabelles dans les élections de Chartres, Rochefort, Dourdan, Authon, Dreux et Longny.

**E. 2121. (Registre.) — In-4°, papier, 576 feuillets.**

1556 (25 mars) - 1557 (15 avril). — Sébastien Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Parmi les contractants : Jacques Breteville, curé de Meslay-le-Vidame ; Julien Chappelain, maître pelletier fourreur de robes ; Jean de Tascher, seigneur du Romphais ; Jean Girard, maître de la Maison-Dieu de Nogent-le-Rotrou ; Jacques de Gyvès, seigneur de Baronville ; Nicolas le Maréchal, seigneur de Louasville ; Jean Garnier, curé de Villeneuve-Saint-Nicolas ; René Noyer, curé de Villevillon ; Jean de Radereau, seigneur de Villemain ; Jean Gouault, marchand verrier à la Ville-aux-Clers ; François Leclerc, curé d'Orrouer ; René du Bouchet, curé de Notre-Dame de Condé et chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine-du Riveray ; Pierre Lebreton, curé de Baudreville ; Jacques Hillaire, seigneur de Gouillons, etc.

Marché avec Mathurin Denis, maître charpentier, pour le redressement de deux corps de maison, rue du Marché au Blé, à Chartres.

Requête des notaires de Chartres pour être maintenus dans le privilège exclusif de faire tous partages et inventaires.

Quittance de 40 liv. donnée aux échevins de la ville de Chartres par Jean Billart, maître maçon, pour la construction de la porte Saint-Michel.

Vente, moyennant 12 liv., à Guillaume Jacquelin, maître barbier et chirurgien, d'objets à l'usage de sa profession ( 10 bassins, 2 quoequemars de barbier, 3 chaires, 1 marmite d'airain, 3 douzaines de couvrechiefz, 1 pierre à affilier, 1 flacon d'estain de barbier avec des frotouers. )

**E. 2122. ( Registre. ) — In-4°, papier, 446 feuillets.**

1557 (15 avr.) - 1558 (25 mars). — Sébastien Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Autorisation par l'évêque de Chartres à Louis Hoyau, laboureur à Sénarmont, de faire construire un moulin à vent en la paroisse de Bailleau-l'Evêque.

Testament de Jean Duneau, vigneron, et de Barbe Gaultier, sa femme.

Vente de quatre poinçons de vin, moyennant 27 liv.

Contrat d'apprentissage du métier de cloutier.

Quittance de 70 liv. par Guillaume Rouelle, maître maçon, pour réparations à la porte à bajaux des moulins de la Roche.

Marché des gagers d'Amilly avec François Delouche, maçon, pour réparations à l'église dudit- Amilly.

Vente aux gagers de l'église de Saint-Michel de Chartres de 106 quartiers de pierres de taille.

**E. 2123. (Registre.) — Iu-4, papier, 510 feuillets.**

1558 (25 mars)- 1559 (7 juin). — Sébastien Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Quittance par Pierre Grenet, seigneur de Loche, des gages à lui dus comme bailli de Châteauneuf.

Vente par Jean Husson, marchand de bois merrain à la Forêt, de 40 milliers de charniers commun et 10 milliers de grands charniers, moyennant 51 liv.

Engagement des gagiers de Mignièrès de payer la somme de 24 liv. à Jean Tardiveau, pour qu'il serve, au nom de ladite paroisse, en qualité de pionnier dans les armées du Roi.

Nomination de commissaires pour recevoir les comptes du doyenné de Saint-Julien du Mans, appartenant à Charles Guillard, évêque de Chartres.

Livraison à Jean Moreau, marchand à Chartres, de 70 milliers de charniers, 2811 pièces de bois merrain à vin et 6014 doubliers de cercles de bouleau.

Réception de Jean Demonceaux à la maîtrise de tuilier.

Marché avec Simon Ramé, couvreur, pour recouvrir la maison *des Porches*, au Marché du Blé.

**E. 2124. (Registre.) — In-4, papier, 429 feuillets.**

1559 (8 juin)-1560 (26oct.). — Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Antoine Contet, son substitut.

Parmi les contractants : Jacques Maimbert, maître de l'Hôtel-Dieu de Bonneval ; Jacques Meunier, marchand vinaigrier ; Avoye Cottereau, veuve de Michel Grenet, seigneur du Bois-des-Four-ches ; Nicolas le Rousse, prévôt de Chartres ; Michel Allabre, meunier au moulin Leblanc ; Pierre Nollet, curé de la Ferrière-au-Val-Germond ; Michelle des Essards, veuve de Pierre le Houic, docteur en médecine à Chartres ; Jean Jacques, marchand épinglier ; Pierre Lebreton, curé de Baudreville ; Jean Husson, laboureur et marchand de bois merrain ; René Chevé, curé de Montainville ; Etienne de Gauville, seigneur de Tessonville ; Laurent Plume, maître parcheminier ; Louis de Montguyon, seigneur du Metz ; Sébastien de Saintes, curé de Bailleau-l'Evêque ; Claude de Saintes, religieux de Saint-Cheron, prieur-curé de la Loupe ; Michel Ribier, sieur de la Guillonnière, conseiller du Roy, secrétaire de sa chambre générale de ses finances en l'isle de Corse ; Etienne de Courtalain, sieur de Montesson, etc.

Bail par Louis Guillard, évêque de Châlon, de la seigneurie de Bailleau-l'Evêque, qu'il s'est réservée en résignant l'évêché de Chartres.

Procès intenté par Charles le Gannier, naguères chanoine de Chartres, contre le Chapitre dudit Chartres qui l'a privé de sa prébende et l'a donnée à Nicolas Boussart.

Marché des religieux de Saint-Père avec Jean Leclerc, maître charpentier, pour la construction du grand corps de maison, appelé *le Grand Pressoir* devant ladite abbaye.

Quittance par Jean Hervé, maître paveur, à Raoul Desfreux, receveur des deniers communs de la ville de Chartres, de la somme de 1150 liv. pour 575 toises dépavé, faites par lui depuis le pont Saint-Martin.

Marché avec Claude Thiboust, maître couvreur, pour la couverture du bâtiment du Grand Pressoir.

Procès entre Jean Couldray, maître maçon, et les gagiers de Saint-Saturnin de Chartres, pour travaux faits à icelle église.

**E. 2125. (Registre.) — In-folio, papier, 446 feuillets.**

**1560** (26 déc.)-1561 (6 nov.) — Sébastien Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Vente d'ardoises, clous, lattes, plomb, etc., à la fabrique de Landouville.

Prise de possession de la chapelle de Sainte-Catherine- du-Riveray, paroisse de Condé, par Arthur du Bouchot.

Contrat d'apprentissage du métier de peigneur et escardeur.

Marché avec Jean Couldray, maçon, pour la reconstruction d'une cheminée, moyennant 20 sous.

Procuration par Jean Hervé, docteur régent en la Faculté de médecine à Paris, à Claude Zollive, son collègue, pour le remplacer aux Ecoles de médecine, disputer en son lieu et place et faire tous autres actes que les docteurs régents sont tenus faire en leur ordre.

Foi et hommage par Claude Grenet, seigneur du Bois-des-Fourches, à la seigneurie de la Bourrelière, sise au Houssay, près Bonneval, pour des terres en la paroisse de Moriers.

Procès entre Pierre Rotrou, lieutenant-général de Dreux, et Jean Jolly, pour la succession du père dudit Jolly.

Acquêt par Pierre Boudaille, marchand boulanger à Chartres, d'effets mobiliers et d'outils servant à l'état de boulanger.

E. 2126. (Registre.) — In-4°, papier, 482 feuillets.

**1561** (6 nov.)- **1562** (27oct.).— Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale.

Quittance de 135 liv. donnée par René Methereau, maître maçon, aux gagiers de l'église de Saint-Martin-le-Viandier, pour travaux par lui faits à ladite église.

Vente, moyennant 9 liv. 9 s., de 13 setiers de chaux, 9 setiers de ciment et 9 setiers de cassis, pour être employés aux réparations de la maison de *la Salamandre*, rue de l'Etape-au-Vin, à Chartres.

Quittance de 85 liv. par Claude Boiron, maître cuisinier, pour les banquets par lui faits à la fête de Jacques Allard, procureur au bailliage de Chartres.

Marché avec Gervais Régnier, maître des charpentiers, pour les réparations d'une maison en la ruelle Saint-Aignan.

Convention avec Nicolas Ragache, maître serrurier, pour, moyennant 17 liv. 5 s., refaire à neuf la porte de la Chambre de la ville de Chartres.

Testament de Pierre Duhan, marchand à Chartres:

Certificat de catholicité pour Léonard Chaillou, avocat du Roi, et Jean Chénevix, conseiller au siège présidial de Chartres, . .

E. 2127. (Registre.) — In-4, papier, 413 feuillets.

**1562** (7 nov.)-**1563** (28 oct.). - Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Etienne Dubet, son substitut.

Quittance de 70 liv. donnée par Jean Naslin, maître maçon, aux échevins de la ville de Chartres, pour la construction de deux piliers de pierres de taille à la porte des Epars.

Marché des échevins de la ville de Chartres avec Jean Marolles, maître charpentier, pour refaire le berceau et pont-levis de la porte des Epars, moyennant 22 liv. 10 s. ( Noms des échevins : Jacques de Diiian, Michel Tardiveau, Gilles Estienne, Claude Boutroue, Claude Quedarne, Jean Beurrier, Robert Lancement, Pierre Langlois, Vastin Drouin et Gilles Dubois).

Vente à Antoine Déport, soldat de la compagnie du capitaine Gonnellieu, d'un manteau appelé *reistre*.

Marché pour la réfection de la porte à bateaux du moulin de la Roche.

E. 2128. (Registre.) — In-4, papier, 564 feuillets.

**1563** (28 oct.) - **1564** (8oct.). —.Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Etienne Dubet, son substitut.

Accord entre les gagiers de Dammarie et Claude Thiboust, maître couvreur, pour l'argent dû audit Thiboust.

Procès entre René Bigot, gouverneur de Grant-Jehan, nain du Roi, et Nicolas Dutertre, saulcier de la cuisine de la bouche du Roy et advertiseur de

sa maison,

Quittance de 8 liv., pour leurs gages, par les verdiers du bois de Meslay-le-Vidame.

Bail de terres à Gouillons par Marie de Courseulle, veuve de Gilbert de Lambert, seigneur de la Fortinière.

Quittance de 6 liv. par Mathurin Pettelard, maître tourneur et haquetier, à la confrérie des cordonniers de Chartres, pour avoir fait le baston et ymage estant dessus ledict baston où est pourtraict l'image M<sup>me</sup> Sainte-Aragonde, avec deux anges aux costez dudict baston.

E. 2129. (Registre.) — In-4° papier, 408 feuillets.

**1564** (8 oct.) - **1565** (19 juin). — Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Etienne Dubet, son substitut.

Marché avec Marin Rousseau, maître maçon et couvreur, pour les réparations de la toiture du moulin le Comte.

Renonciation à la succession de Gilles Tulloue, bailli de Gallardon, par Etienne Tulloue, docteur en médecine, son fils.

Accord pour l'entretien et nourriture de Robert Baudouin, vigneron, malade de la lèpre.

Quittance de 100 s. par Jean Lionnet, fondeur, pour avoir fourni 72 livres de balles de fer à la ville de Chartres pendant les derniers troubles.

Marché de Claude Grenet, seigneur de Montmireau, avec Yvonnnet Coustelet, baugeur, pour la construction, des murs du lieu seigneurial de Montmireau.

Vente, moyennant 9 liv., “ d'une paire de chausses d'estamet violet à bandes planes de droguet violet et ung pourpoint de thaille neufve.

E. 2130. (Registre.) — In-4° papier, 552 feuillets.

**1565** (19 juin) - **1566** (28 fév.) — Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Etienne Dubet, son substitut.

Choix du sieur d'Eguilly comme arbitre entre Jacques d'Illiers, seigneur de Beaumont, et Oudard d'Illiers, seigneur de Chantemesle, pour l'héritage de leurs parents.

Accord entre Marin Presnel et les douze chapelains perpétuels de l'église collégiale de Toussaint de Mortagne, pour deux parties de rente que réclament lesdits chapelains.

Marché de Hichard Cottereau, marchand libraire, avec Jean Billard, maître maçon, pour faire une cave et une citerne en la maison dudit Cottereau, grande rue Porte-des-Epars.

Convention avec Martin Blart, marchand voiturier par eau, pour amener par eau, depuis le quai de Rouen jusqu'à celui de Nogent-le-Roi, tout le sel dont on aura besoin au grenier-à-sel de Chartres.

Bail du greffe des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Chartres.

Marché entre Pierre Grenet, seigneur de Loche, et Jean Pichon, maître serrurier, pour des réparations au lieu de Machery.

Fourniture de vin par les habitants du Coudray pour le service du Roy, lors des troubles derniers.

E. 2131. (Registre.) — In-4° papier, 548 feuillets.

**1566** (28 fév. - 2 déc.). — Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale ; Etienne Dubet, son substitut.

Foi et hommage à Jean de Ferrières, baron de Meslay-le-Vidame, pour des terres à Pesy.

Don d'une maison et de terres à Francourville à la cure dudit lieu, par Fiacre Hureau, ancien curé dudit Francourville.

Quittance de 12 liv. par Alexandre Prévost, maître brodeur, aux échevins de la ville de Chartres, pour la façon d'un ciel de velours noyr et de quatre escussions de brodure atachez sur ledict ciel, pour servir pour l'entrée de M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres.

Quittance de 12 liv. 12 s. par Pierre Pasquier, maître peintre et vitrier, pour avoir fait xii armaries pour l'entrée de M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres, qui fut le vendredi 29 mars 1566.

Testament de Jean Moussu, praticien à Chartres, atteint de la maladie de M. saint Main, avant d'entreprendre le voyage qu'il lui convient faire audict lieu de Saint-Main.

Marché pour la construction d'un pavillon au lieu de la Foucàudière, appartenant au vidame de Chartres.

E. 2132. (Registre.) — In-4, papier, 486 feuillets.

**1566** (2 déc.) - **1567** (16 oct.). — Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale, Jean Leriche, son substitut.

Vente par Pierre Hazon, marchand brodeur, moyennant 53 liv. 10 s., à la fabrique de Saint-Sauveur de Bonneval de une. banneyre où est tracée l'ymaige de la Trinité, une chasuble de damars rouge, deux estolles et deux fanons.

Enregistrement de l'ordonnance du Roi portant qu'à l'avenir l'année commencera au 1<sup>er</sup> janvier (23 janv. 1567)

Mémoire des réparations faites à la ferme de Dallonville, appartenant à l'abbaye de Saint-Père.

Marché pour enlever les terres qui estoient en ung monceau devant la principale porte de l'église de Saint-Michel, pour augmenter et accroistre le cimetière de ladite église, et icelles terres porter sur les rempars de la ville de Chartres, entre la porte Saint-Michel et la porte des Epars.

Quittance de 280 liv. par Jean Marolles, maître charpentier, pour les réparations par lui faites au pont Saint-Martin, à-la porte Saint-Michel et à la tourelle de la porte des Epars.

E. 2133. (Registre.) — In-folio, papier, 345 feuillets.

**1567** (17 oct.)- **1568** (29 mai). — Sébastien Hillaire, tabellion juré de la Chambre épiscopale ; Etienne Dubet, son substitut.

Marché des gagiers de Sandarville avec Noël Desbordes, pour, par ledit Desbordes, faire, au nom de la paroisse de Sandarville, le service de pionnier dans les armées du Roi.

Le mardi 21<sup>e</sup> d'octobre 1567, la guerre : le camp du Roy à Paris et celui du prince de Condé à Saint-Denis.

Assemblée des religieuses des Filles-Dieu décidant qu'à cause des troubles qui ont de présent cours en ce royaume, elles se retireront en l'encloz de ceste ville de Chartres, comme ont fait les autres relligieux et religieuses aux environs d'icelle.

Le 24<sup>o</sup> jour de janvier 1568, sont arrivées à Chartres xi compaignyes de gens de pied.

Quittance de 10 écus par Jean Billard, maître des maçons de la ville de Chartres, pour avoir abattu les maisons estant près les remparts de ladite ville.

Marché avec Michel Beaufils, maître serrurier, pour installer deux moulins à bras à faire farine.

E. 2134. (Registre.) — In-4, papier, 230 feuillets.

**1568** (2 déc.) - **1569** (26 mars). — Sébastien Hillaire, tabellion de la Chambre épiscopale; Etienne Dubet, son substitut.

Bail d'une maison où pend pour, enseigne *l'image saint Pierre*, à Gallardon.

Quittance de 50 liv. par Martin la Guesche, maître fondeur et canonnier ordinaire de l'artillerie du Roi, pour plusieurs pièces d'artillerye, qu'il a faites depuis trois- mois en çà pour la ville de Chartres.

Bail des terres de la cure d'Aunay-sous-Auneau.

Installation de Louis Cochin comme greffier et tabellion de la Chambre épiscopale au lieu de Sébastien Hillaire (26 mars 1569).

E. 2135. (Registre.) — In-4°, papier, 384 feuillets.

**1569** (26 mars - 31 déc). — Louis Cochin, tabellion juré de la Chambre épiscopale; Etienne Dubet, son substitut.

Quittance par Martin la Guesche, maître fondeur et canonnier ordinaire en l'artillerie du Roi, d'une somme de 15 liv., à valoir sur ce que lui doivent les échevins de Chartres pour la fourniture de plusieurs pièces d'artillerie.

Marché avec Georges Dupont, maître couvreur, et Pierre Leroy, maître menuisier, pour les réparations de la couverture de l'église de Saint-Vincent, près la croix de Beaulieu.

Procès entre Jean Huault, conseiller au Parlement, et Michel Regnault, maître menuisier, pour la possession du fief du Carrefour à Garantieres-en-Beauce.

Foi et hommage à Denise de la Barre, veuve de Jean d'Estoute-ville, seigneur de Villebon, pour terres à Saint-Georges-sur-Eure.

Accord des gagiers de Gallardon avec Marin Grimoult pour qu'il aille, au nom de la paroisse de Gallardon, servir comme charretier à l'armée du Roi, et fourniture d'un trousseau audit Grimoult ( un pourpoint de deulx toilles doublé de petit drap, deulx chemises, une paire de soulliers forts à double semelle, deulx douzaines d'esguillettes, ung cousteau, une sainture, une bourse, ung fouet monté avec quatre bottes de corde à fouet, ung collet de cuyr de mouton garny de boutons et ung cordon de taffetas verd pour mettre à son chappeau. (1) (1) A partir de ce registre, toutes les minutes sont signées non-seulement par le notaire, mais par les parties contractantes.

E. 2136. (Registre.) — In-folio, papier, 438 feuillets.

**1570** (17 janv.-30 déc). — Louis Cochin, tabellion de la Chambre épiscopale; Etienne Dubet, son substitut.

Vente, moyennant 75 sous, de quinze marches de pierres de taille, ayant trois pieds de long.

Quittance par Marin Proust, maître charpentier, de la somme de 347 liv. 10 s., qui lui était due par la Chambre de ville de Chartres pour des réparations faites à la porte Saint-Michel.

Marché avec Pierre Maçon, soldat, à raison de 4 sous par jour, pour la faction et service de soldact que l'abbé de Saint-Père-en-Vallée est tenu faire faire chacun jour pour la garde de la ville de Chartres.

Plainte de Jean Robert, mesureur de grains à Chartres, contre Catherine Morel, veuve de Baptiste Dumesnil, premier avocat du Roi au Parlement, à laquelle il réclame une somme d'argent par lui déposée chez ledit Dumesnil, lors de l'assiègement de la ville de Chartres fait par les Huguenotz.

Le 11° aoust, jour de là Sainte Couronne, feste des sergens royaux.

Testament de Gabriel Dutertre, maître barbier et chirurgien, et de Madeleine Chatton, sa femme.

E. 2137. (Registre.) — In-4, papier, 396 feuillets.

**1572** ( 17 janv. - 31 déc). — Louis Cochin, tabellion de la Chambre épiscopale ; Jean Guénée, son substitut.

Quittance par Guillaume André, fondeur de cloches, à Guillaume Bertrand de Villemor, prieur de la Madeleine du Grand-Beaulieu, de la somme de 40 liv. 8 s., pour livraison d'une cloche pesant 131 livres.

Marché entre Pierre Leclerc, maître charpentier, et Pierre de Brizay, abbé de Saint-Père, pour la fourniture de cinq étais destinés à soutenir les cloîtres de ladite abbaye.

Quittance de ses gages par Aubin Miart, archer, sergent au bailliage de Chartres.

Ventes d'effets mobiliers.

Le dimanche 12<sup>e</sup> jour d'octobre 1572, feste du grand jubillay.

Constitutions et amortissement de rentes.

Marché entre les gagers de Viabon et Marin Martin pour, par ce dernier, servir de pionnier au nom de ladite paroisse, et fourniture comme trousseau audit Martin de deux chemises, ung pourpoint de bonne toïlle, une paire de soulliers de vasche à double semelle, avec une douzaine d'esguillettes de cuyr.

Protestation par Pierre Tranchot, laboureur à Tillay-le-Peneux, qu'il n'est justiciable du bailli de Chartres, mais bien de celui d'Orléans.

E. 2138. (Registre.) — In-folio, papier, 468 feuillets.

**1573** (17 janv. - 31 déc). — Louis Cochin, tabellion de la Chambre épiscopale ; Jean Guénée, son substitut.

Le mercredy 25<sup>e</sup> de février 1573, M. le chambrier Jehan Nicolle a commencé de exercer la jurisdiction et justice soubz le Roy nostre sire, et moy d'en exercer le greffe et tabellionné, attendu la saisye qui en est faite par le Roy nostre sire pour le décès advenu à R. P. en Dieu messire Charles Guillart, en son vivant évesque dudict Chartres, qui fut dimanche dernier, à Paris, à quatre heures du soir.

Procès entre les gagers et habitants de Lucé et Jean Deniau, prieur-curé de l'église dudict Lucé, pour la célébration d'une messe de *Requiem* que le dit curé doit dire les lundis de chaque semaine.

Enquête pour savoir si la paroisse de Germignonville relève du bailliage de Chartres ou de celui d'Orléans.

Prise de possession de l'évêché de Chartres par Nicolas de Thou (26 juin 1573).

Don par Marin Chevrel, chanoine de Chartres, à Madeleine Chevrel, sa nièce, d'une maison au village de Mareuil, sous Marly-le-Châtel.

Enquête constatant que depuis douze jours en çà il est thumbé de telz broullartz ou petite pluye et ung tel rouille sur les bledz et autres grains de la paroisse d'Amilly, que la récolte est diminuée d'au moins un quart (1er août 1573).

Le samedy 31<sup>e</sup> octobre 1573, R. P. en Dieu messire Nicollas de Thou, évesque de Chartres, a faict son entrée en ceste dite ville, et est party du prieuré Saint-Martin-ou-Val de Chartres, et à son partement ont esté appellez les barons et seigneurs qui luy doibvent assistance, contre, lesquels a esté donné dcffault, lors que contre le baron d'Alluye qui est comparu en personne. Et l'ont acompaigné Messeigneurs premier président de Thou, advocat du Roy général de Thou, frères dudict évesque, et plusieurs autres MM. des requestes, présidans, conseillers et advocats de la Court de Parlement de Paris. Et est entré par la porte Saint-Michel, où sont venuz au devant le recepvoir hors ladite porte les eschevins et aucuns des bourgeois de ceste dite ville, et lui a esté faict une harengue par messire Pierre Nicolle, advocat de ladicte ville. Et est après entré en ladicte ville, où l'actendoient avec leurs croix les religieux de Saint-Père, Saint-Jehan, Saint-Cheron et Jozaphat, et les doyen, chanoine et chappitre de Saint-André, et les autres curés et vicaires des églises et paroisses tant de ladicte ville que faulxbourgs, tous revestus de chappes. A l'entrée de laquelle porte ont encores esté derechef appelez lesdiz barons et seigneurs qui ne sont comparuz. Et ce faict, l'ont tous les dessus diz de clergé conduit en chantant des himnes jusques en la Tour du Roy, où l'actendoient MM. les présidant de Mineray, lieutenant-général civil, lieutenant criminel, lieutenant particulier, conseillers du siège présidial de Chartres, advocatz et procureurs du Roy audict siège, prévost de Chartres et procureur du Roy en la prévosté : auquel ledict de Mineray a faict une harengue, et icelle faite est entré ledict évesque dedans la grand'salle, en la chappelle M. Saint-Blanchard, où ledict de Mineray luy a faict faire le serment au Roy nostre sire. Et puis est allé en l'église Notre-Dame de Chartres, où pareillement l'ont acompaigné et conduit tous les dessusdiz tant du clergé que présidans, conseillers et gens du Roy tant de ladicte court que du siège présidial. Et s'est présenté à la porte Royale d'icelle qui

estoit fermée, où l'ont receu partye des chanoines de ladite église qui estoient revestuz de leurs chappes, qui luy ont fait baiser la croix et fait quelque harengue, ayant avec eulx leur notaire de Chappitre. Et ce fait a esté ouverte ladite porte, et est entré en ladite église, au cœur d'icelle, et a-t-on chanté le *Te Deum laudamus* en faulx bourdon et sur les orgues, lequel finy luy a encores esté faite une harengue en latin par M. Charpentier, docteur et chanoine de ladite église, qui a esté fort estimée pour estre bien dicte ; à laquelle ledit évesque a fort bien respondu. Et puis après a dict et célébré vespres, et est allé à la procession sous terre.

Installation comme chambrier de Jacques Sanguin, avocat en la cour de Parlement de Paris (5 nov. 1573).

Vente, moyennant 22 liv. 10 s., d'un buffet en bois de noyer ayant deux guichets et une *liette*.

Testament de Marin Lejèvre, vigneron.

E. 2139. (Registre). — In-4°, papier, 420 feuillets.

**1574** (17 janv. - 31 déc.). — Louis Cochin, tabellion de la Chambre épiscopale.

Procuracion donnée par Mathurin Drouart, administrateur de la chapelle Saint-Etienne et maladrerie de Pontgouin, pour percevoir les revenus appartenant à ladite chapelle et maladrerie.

Quittance de 4 lit. 13 s. 6 den. donnée par Guillaume Portier, maître bourrelier à Chartres, pour avoir refait et racoustré les harnois des chevaulx du charroy, de Ms<sup>r</sup> l'évêque de Chartres.

Procès entre Marguerite de Villcardet, veuve de Mathurin Plume, seigneur de la Grandville, en la paroisse de Boncé, et Claude d'Angennes, prieur de l'Ouïe et du Bois-Saint-Martin, pour des rentes dues audit prieuré.

Quittance de 25 liv. par Georges Dupont, maître couvreur, pour avoir recouvert le pressoir de l'évêché et un corps de logis joignant le jeu de paume près ledit pressoir.

Marché avec Jean Bourgeois, maître charpentier, pour démolir la gallerie et estudes des procureurs de l'Evesché, et les chambres du sceau et vieille trésorerie joignant la grand salle épiscopale.

Quittance de 25 liv. par Georges Dupont pour avoir recouvert les étables et écuries de la maison de l'Evêché (1).(1) Au lieu de signer d'une simple croix, les artisans illettrés se servent généralement de *signatures parlantes* : ainsi les selliers figurent une selle, les menuisiers, un marteau, les charpentiers une équerre, les vigneron, une houe, les serruriers, une clef, etc. Quelques contractants se servent aussi d'un timbre humide, dont l'empreinte remplace leur signature.

E. 2140. (Registre.) — In-folio, papier, 882 feuillets.

**1595** (1<sup>er</sup> janv. - 31 déc.).—Louis Cochin, tabellion de la Chambre épiscopale; Jean Contet, son substitut.

Parmi les contractants : Jean d'Allonville, sieur de Réclainville (*sign. autogr.*) ; Jean Bedeau, marchand mégissier ; Raouland Aubry, valet de pied des chariots branlants de la Reine-mère ; Jean Dupont, curé de Berchères-l'Evêque; Jean le Pelletier, maître tailleur et couturier; Miles Lemaire, sieur de la Charmoye, paroisse de Fontaine-Simon (*sign. autogr.*); Guillaume Hocquereau, maître texier en draps, serges et estains ; Luc de Hudebert, curé de Santeuil ; Antoine Plume, sieur de Gourville (*sign. autogr.*) ; Jean Baron, argentier de la reine de Navarre ; Mathurin Debeausse, seigneur de Vovettes, l'un des seize quarteniers de la ville de Paris ; Pierre Leguay, curé de Francourville ; Nicolas de Thou, évêque de Chartres (*sign. autogr.*) ; Etienne Maillard, maître paveur de la ville de Chartres, etc. — Commission par Nicolas de Thou, évêque de Chartres, à Mathieu de Machico, chanoine de Paris et de Chartres, son vicaire-général, pour recevoir les fois et hommages qui lui sont dus.

Procès entre l'évêque de Chartres et le prieuré de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou pour la haute justice sur les terres dudit prieuré.  
Marché avec Georges Dupont, maître couvreur à Chartres, pour les réparations du manoir épiscopal de Pontgouin.  
Foi et hommage par Jean Huguerye, avocat au bailliage de Chartres, à Louis d'Angennes, baron de Meslay-le-Vidame, pour des terres à Bonnes-Escures (*sign. autogr. de Jean Huguerye*).

E. 2141. (Registre.) — in-folio, papier, 162 feuillets.

**1576** (17 janv. - 2 sept.). — Louis Gochin, tabellion de la Chambre épiscopale; Jean Contet, son substitut.

Protestation de Lancelot Baudouin, marchand à Chartres, qu'il doit être exempt de toute charge d'échevin ou autre fonction publique parce qu'il s'en est rédimé par une certaine somme payée au Roi.

Marché avec Anseaume Leblond, baugeur de murs, pour la réfection et la couverture en chaume des murs du clos l'Evêque, dont quelques parties avaient été rompues pour passer les vendanges.

Quittance par René Baudry, marchand mercier, d'une somme de 8 livres, reçue de René Amelon, prévôt de Normandie, pour vente d'un cierge de cire de 11 livres, présenté par ledit prévôt à l'évêque de Chartres à l'offertoire de la grand'messe du jour de la Chandeleur.

Testament de Martin Caille, laboureur à Lucé, et de Jeanne Borde, sa femme.

Grande gelée entre la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 may, qui a gasté toutes les vignes et fait autre grand dommage.

Bail à cheptel d'une vache moyennant 20 livres de beurre net salé au pot et 8 fromages.

**E. 2142. (Registre.) — In-folio, papier, 247 feuillets.**

**1569** (26 mars) - **1576** (2 sept.). — Répertoire des contrats passés par Louis Cochin, tabellion juré de la Chambre épiscopale, et Sébastien Hillaire et Etienne Dobet, ses substituts.

Résignation de l'office de greffier et tabellion par Louis Cochin à Michel Desfontaines (2 sept. 1576).

**E. 2143. (Registre.) — In-folio, papier, 145 feuillets.**

**1576** (3 sept.) - **1578** (11 janv.). — Michel Desfontaines, tabellion de la Chambre épiscopale; Jean Contet, son substitut.

Le dimanche 9<sup>e</sup> décembre 1576, pardon commandé par le Roy.

Procès de Jeanne de Créquy, veuve de Gilles de Chartrain, seigneur d'Ymeray, contre Philippe de Chartrain, seigneur d'Ymeray, pour le paiement de son douaire.

Bail par l'évêque de Chartres de la métairie des Bordes, en la paroisse de Ceton.

Le vendredy 25<sup>e</sup> octobre 1577, arrivée de la Royne mère et de la Royne régnante en ceste ville.

Le dimanche 3<sup>e</sup> novembre 1577, procession générale pour la Royne régnante.

Tableau des fêtes observées au bailliage de Chartres :

janvier : 3, sainte Geneviève ; 14, sainte Foi ; 15, saint Maur ; 20, saint Sébastien et saint Fabien ; 22, saint Vincent ; 25, Conversion de saint Paul ; 27, saint Julien ;

février : 3, saint Biaise ; 22, la Chaire de saint Pierre ; 24, saint Mathias ;

mars : 1<sup>er</sup>, saint Aubin, 14, saint Lubin ; 15, Notre-Dame-de-la-Brèche;

avril : 22, saint Denis ; 23, saint Georges ; 25, saint Marc ;

mai : 1<sup>er</sup>, saint Jacques et saint Philippe ; 6, saint Jean-Porte-Latine; 7, sainte Mesme; 9, saint Nicolas; 11, saint Blanchard ; 16, saint Eman ; 22, les Trois-Maries ; 28, saint Cheron;

juin : 1<sup>er</sup>, saint Jouvin; 10, saint Aignan; 11, saint Barnabe ; 19, saint Gervais et saint Protais; 24, saint Jean-Baptiste; 25, saint Eloi; 26, saint Hilaire ; 29, saint Pierre et saint Paul;

juillet : 4, saint Martin ; 5, saint Hubert ; 18, saint Arnoult et saint Clair ; 22, la Madeleine ; 25, saint Jacques et saint Christophe; 26, sainte Anne; 28, saint Pantaléon; 29, sainte Marthe; 31, saint Germain;

août : 1<sup>er</sup>, saint Pierre-és-liens ; 10, saint Laurent; 13, sainte Radegonde; 16, saint Roch ; 24, saint Barthélémy et saint Ouen ;25, saint Louis, roi de France; 28, saint Julien et saint Aventin ; 30, saint Fiacre ;

septembre : 1, saint Gilles et saint Loup; 9, saint Gourgon; 16, saint Lubin; 21, saint Mathieu; 22, saint Maurice; 26, saint Cosme et saint Damien; 29, saint Michel; 30, saint Jérôme ;

octobre : 1<sup>er</sup>, saint Remy et saint Piat ; 4, saint François ; 6, sainte Foi ; 9, saint Denis ; 16, saint Prest; 18, saint Luc et saint Cheron; 19, saint Savinien et saint Potentien; 22, les Trois-Maries ; 28, saint Simon et saint Judes;

novembre : 3, saint Hubert et saint Mathurin; 6, saint Léonard; 11, saint Martin; 13, saint Brice; 17, saint Aignan d'Orléans; 23, saint Clément ; 25, sainte Catherine ; 29, saint Saturnin ; 30, saint André ;

décembre : 4, sainte Barbe ; 6, saint Nicolas; 7, saint Aignan; 13, sainte Luce; 21, saint Thomas ; 26, saint Etienne ; 27, saint Jean l'Evangeliste; 28, les saints Innocents ; 29, saint Thomas de Cantorbéry ; 31, saint Silvestre.

**E. 2144. (Registre.) — In-4°, papier, 301 feuillets.**

**1578** (12 janv.) - **1580** (4 janvier). — Michel Desfontaines, tabellion de la Chambre épiscopale; Jean Contet, son substitut.

Foi et hommage par les gagiers d'Amilly à Lancelot de Poullard, sieur de la Motte-de-Taye, pour des terres en la paroisse de Saint-Georges-sur-Eure. Le dimanche 15 jour de juing 1578, a esté fait procession générale pour la nécessité d'eaux ; laquelle est partye de la grande église Nostre-Dame, et a fait pareil tour que les octaves de Feste-Dieu quand elle passe par le hault. En laquelle procession a esté porté la sainte châsse de sainte Solline par les religieux de Saint-Père, et la châsse de M<sup>r</sup> saint Aignan.

Marché avec ClaudeBediou, maître charpentier, pour des réparations à l'église de Lucé.

Sentence condamnant les habitants de Lucé à réparer, chacun en droit de soi, le chemin de Lucé à Nicochet...

Le samedi 31 de janvier 1579, le Roy de France et la Royne sa femme sont venuz en ceste ville de Chartres en voyage à Notre-Dame, et s'en sont retournez le jour saint Blaize.

Le lundy 21 jour de septembre 1579, le Roy et la Royne sont venuz en voyage en cette ville de Chartres, et y ont esté jusques au mercredy le matin, qu'ilz sont partiz pour aller à Maintenon.

**E. 2145. (Registre.) — In 4°, papier, 129 feuillets.**

**1580** (5 janv.-27déc.). — Michel Desfontaines, tabellion de la Chambre épiscopale.

Assemblée des maîtres tourneurs de la ville de Chartres pour constituer un procureur chargé d'ester en toutes leurs affaires.

Le mardi 15 mars 1580, procession de la Brèche.

Réception de Michel Nicolle comme chambrier, au lieu de Jacques Sanguin, devenu conseiller au Parlement de Paris (14 juillet 1580).

Baux, ventes, échanges, engagements, etc., de terres, vignes, prés et maisons en la ville de Chartres et dans les paroisses de Lucé, Bailleau-l'Evêque, Pontgouin, Gellainville, et autres relevant de l'Evêché de Chartres.

**E. 2146. (Registre.) — In-4°, papier, 236 feuillets.**

**1580** (31 déc.) - **1584** (21 févr.). — Jean Contet, tabellion de la Chambre épiscopale; Michel Contet, son substitut.

— Foi et hommage par Catherine de la Tour, héritière de Adrien de Gallot, seigneur de Fontaine-la-Guyon, à René d'Angennes, seigneur de Marville-les-Bois, pour des héritages à Villette-les-Bois.

— Le dimanche 26<sup>e</sup> jour de mars 1581, jour de Pasques, feist une merveilleuse foudre et tempes te.

Testament de Bertranne de Houternes, veuve d'Etienne Guénée, à Chartres.

Procès entre les religieuses des Filles-Dieu de Chartres et Marin Richard pour le paiement des obits célébrés par lesdites religieuses pour Catherine Richard (*sign. desdites religieuses*).

Paiement à l'évêque de Chartres par Etienne de Poncher, prieur de Saint-Martin-de-Brétencourt, de la somme de neuf écus, pour exemption du droit de visite.

Marché avec Gervais Régnier, maître des charpentiers, pour l'établissement d'une galerie en la grande cour de l'Evêché, pour aller dudit évêché en la cathédrale.

Aujourd'huy, l<sup>or</sup> febvrier 1582, envyron l'heure de quatre heures du soyr, la Royme de France est arryvée en ceste ville de Chartres, en pèlerinage, à pied, acompagnée de plusieurs princesses, entre autres M<sup>me</sup> de Joieuse, M<sup>mo</sup> de Guyse, Mme d'Aumale et plusieurs autres, et est allée droict à la grande église Nostre-Dame, où elle a esté receue par R. P. en Dieu messire Nicolas de Thou, évesque de Chartres, avec MM. du clergé, qui l'ont conduite jusques dedans le cœur de laditte église, où ont esté chantées vespres solempnelles, et à l'issue procession à l'entour dudit cœur de laditte église. Et cedit jour, environ heure de six à sept heures du soyr, est pareillement arryv le Roy nostre sire, à pied, acompagné de M<sup>f</sup> le duc de Mercure, M<sup>f</sup> le cardynal de Guyse, M<sup>f</sup> de Guyse, M<sup>f</sup> d'Aumalle, M<sup>f</sup> de Joieuse et plusieurs autres grands seigneurs en grand nombre : au-devant duquel sont partiz plusieurs habitans de ceste ville, mesmes les eschevins et gouverneur d'icelle, avec torches et flambeaux, jusques à la Croix-Thibault, et l'ont ainsy conduit jusques a la grande église, où il a esté receu comme la Royme son espouze. Et y estant s'est prosterné à deux genoux devant l'ymage Nostre-Dame, ce que ont pareillement fait lesdiz seigneurs qui l'accompaignoient. Et après avoir faict icelle oraison, sont entrez au cœur de laditte église, où il a esté chanté ung motet. Ce faict, le Roy est allé soupper parce que il estoit fort tart. Et tient-on pour certain, comme la vérité est, que le Roy et la Royme, avec les seigneurs et dames cy-dessus nommez, sont ainsy partiz à pied de la ville de Paris pour leur achemyner en pellerinage en ceste ville de Chartres, en l'honneur 4e Dieu et de la glorieuse vierge Marye, pour supplier nostre Dieu, par l'intercession de sa sainte mère, qu'il luy plaise envoyer lignée au Roy et à la Royme. Et le lendemain, qui estoit le jour et feste de la Purification Nostre-Dame, le Roy et la Royme, acompaignez des seigneurs et dames dessus nommez, ont assisté â matynes en laditte église, qui ont esté commencées envyron huit heures du matin, et à l'issue a esté faicte procession à l'entour de l'église Nostre-Dame tant hault que bas, où a esté portée la sainte châsse par mondict sieur

évêque de Chartres et M<sup>f</sup> le doyen de laditte église depuis le maistre-hostel jusques devant l'ymage Nostre-Dame, et le reste par MM. le sous-chantre et Monthireau. Et laditte procession faicte, a esté dict, chanté et cellébré la grande messe par Ms<sup>f</sup> de Chartres ; à l'offertoire de laquelle le Roy a présenté trois précieux joyaux, assavoir ung tableau d'or auquel est représentée l'image Nostre-Dame, ung callice couvert en forme de pyramide au-dessus duquel est une orloge le tout d'or couvert en pierreries, et une croix d'une émeraude, le tout d'ung prix et valeur inestimable, qui ont esté receuz par M<sup>f</sup> de Chartres. Et après *l'Agnus Dei* de la messe, le Roy, la Royne, avec les princes et princesses ont fait la comunyon. Cedit jour, après le dîner, frère Menault Jacques, gardien des Cordeliers de Chartres, a fait la prédication en la grande église Nostre-Dame, où le Roy et la Royne ont assisté, avec les seigneurs et dames de la Court. Et le lendemain, le Roy et la Royne s'en sont retournez droict à Paris, environ l'heure de midy.

**E. 2147. (Registre.) — In-4°, papier, 198 feuillets.**

**1584** (21 févr.) - **1585** (30 nov.). — Jean Contet, tabellion de la Chambre épiscopale.

Saisie de terres à Carouges à la requête d'Olivier du Plessis, seigneur du Bois-de-Magny.

Réception de Saturnin Cordier, savetier, en la maîtrise de courvoisier de la ville de Chartres.

Bail par les religieuses des Filles-Dieu de terres à Allonnes, Ymorville et Emanville (*sign. desdites religieuses*).

Accord de François Leclerc, curé de Saint-Aignan, avec Mathurin Hache et Michel Beurrier, prêtres, pour la desserte de la paroisse de Saint-Aignan.

Procès entre le Chapitre de Chartres et Guillaume d'Aubermont, doyen de ladite église, se prétendant seul seigneur de la terre et seigneurie de Dangers.

Foi et hommage au Chapitre de Chartres, à cause de sa seigneurie de la Chaussée-d'Emarville, pour le domaine de Chevillon, en la paroisse de Vérigny.

**E. 2148. (Registre.) — In-4, papier, 281 feuillets.**

**1585** (30 nov.). — **1587** (25 mars). — Jean Contet, tabellion de la Chambre épiscopale.

Donation par Jean Grangne, curé de Maulette, à Jean Belle, son neveu, étudiant, de ce qu'il possède en immeubles, afin de lui permettre d'entrer dans la prêtrise.

Foi et hommage à Antoine le Facheu, seigneur de Courtes, pour des terres appartenant aux chapelains des Dix Autels.

Testament de Mathieu Méry, vigneron à Lucé, et de Jeanne Dorange, sa femme.

**E. 2149. (Registre.)— In-4, papier, 88 feuillets.**

**1589** (25 mars-4 juill.). — Jean Contet, tabellion de la Chambre épiscopale.

Procès entre Marie des Personnes, veuve de Jean de Voré, sieur de la Mairie, paroisse de Chapelle-Royale, et Jacques de Taix, sieur de Fresnay, paroisse de Cloyes, pour une somme de 200 livres due par ledit de Taix à Jacques des Personnes, sieur de Villemesle, père de ladite Marie (*sign. de Marie des Personnes*).

Accord entre Louis de Boislève, sieur de Changé, et Marie Grenet, veuve de Barthélémy de Boislève, pour la succession dudit Barthélémy (*sign. de Louis de Boislève*).

Constitution de 10 liv. de rente en faveur de Marie de Saint-Ouen, à son entrée au couvent des Filles-Dieu (*sign. de la prieure et des religieuses dudit couvent*).

Le 17 mai 1587, jour de la Penthecoste, ouverture du jubilé.

**E. 2150. (Registre.) — In-folio, papier, 568 feuillets.**

**1591 (27 mai)- 1595 (31 déc.)** — Louis Cochin, tabellion de la Chambre épiscopale.

Aveu à l'évêque de Chartres par Claude de Montescot, seigneur du Plessis-sur-Pontgouin, pour ladite seigneurie.

Lettre du président de Thou à l'évêque et au Chapitre de Chartres, déclarant que lesdits évêque et chanoines ne doivent rien aux rebelles de Paris, ains à luy et aux sieurs de Briçonnet et de Livry. Châlons-sur-Marne, 5 août 1591. (*Sign. de Nicolas de Thou, évêque de Chartres*).

Assemblée de parents pour la nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de Jean de Thou, sieur de Bonneuil (Nicolas de Thou, évêque de Chartres; Philippe Hurault, comte de Chiverny, chancelier de France ; Louis Potier, seigneur de Gesvres ; Jacques-Auguste de Thou, seigneur de Aimery. *Sign. desdits. seigneurs*).

Procès entre Jacques Fouin, prieur d'Argenteuil, et l'abbaye de Neaufle-le-Vieux, pour les dîmes de Chavenay près Villepreux.

Bail par Pierre Cointrel, prieur de Lehous au diocèse d'Amiens, du revenu dudit prieuré.

Contestation des maîtres merciers-épiciers-apothicaires de Chartres contre les chanoines de l'église de Notre-Dame, prétendant avoir droit de visite sur les marchandises exposées au-dedans du cloître de ladite église ou dans les maisons canoniales.

Foi et hommage à l'évêque de Chartres par François de Sabrevois et Claude de Graffart, son épouse, pour le fief de Raimbert.

**E. 2151. (Registre.) — In-4, papier, 119 feuillets.**

**1599 (20 janv. —15 déc.)** — Louis Cochin, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Quittance des droits de rachat dus par les héritiers de Catherine Daubray, dame de la Motte-de-Vieuxpont, pour ladite seigneurie à l'évêché de Chartres, ladite quittance donnée par les héritiers de Nicolas de Thou, évêque de Chartres (Jacques-Auguste de Thou, président au Parlement; Christophe-Auguste de Thou, sieur du Plessis; Jacques Sanguin, sieur de Livry ; Christophe Sanguin, chanoine de Paris, prieur de Ceton).

Bail, moyennant 2,700 livres, de la terre et seigneurie de Berchères-l'Evêque.

Quittance de 18 écus pour vente de 150 quartiers de pierre de taille livrés pour l'hôtel épiscopal.

Marché, moyennant 63 livres 15 sous, pour la confection de 85 toises de murailles de bauge au Bourg-Neuf.

Promesse de 4 liv. de gages par an à Pierre Delaporte, maître brodeur, pour entretenir les ornements de l'église de Chartres.

**E. 2152. (Registre.) — In-folio, papier, 380 feuillets.**

**1600(4 janv.) - 1601 (31 déc.)** — Louis Cochin, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Bail par les receveurs-généraux du revenu temporel de l'évêché de Chartres à Isaïe Goyer, sieur de La Borde, receveur-général des finances à Orléans, du droit de grosse coutume du 18<sup>e</sup> minot de sel appartenant à l'évêque de Chartres sur tout le sel descendu au grenier et chambre d'Illiers.

Procès entre Charlotte de Boisrouvray, veuve de Jean de Commargon, seigneur de Méréglise, et Joseph de Lespervier, seigneur de Lussay, gouverneur de la ville de Mantes, pour une somme de 800 écus, provenant de la succession de Jeanne de Boisrouvray, femme dudit Joseph de Lespervier.

Marché avec Jacques Brichon, charpentier, pour des réparations à une maison rue des Changes.

Testament de Jean Esmaury, vigneron, et d'Antoinette Ferré, sa femme.

Marché pour l'entretien des vignes du Clos-l'Évêque.

Procès entre Louise de Montmorency, veuve de Louis de Vallée, seigneur de Pécheray, et Jean de Beauxoncles, seigneur de Bourguérin, pour le revenu des métairies de Bois-Ruffin.

**E. 2153. (Registre.) — In-folio, papier, 406 feuillets.**

**1606** (3 janv.) - **1608** (30 déc). — Louis Cochin, tabellion juré de la Chambre épiscopale.

Le jeudi 19 janvier 1606, environ les onze heures du matin, est décédé maître Michel Nicolle, vivant chambrier de la juridiction temporelle de la Chambre épiscopale de Chartres.

Testament de Barbe Havardin, veuve de Sébastien Lemaire, élu en l'élection de Chartres.

Procès entre la communauté des marchands toiliers de Chartres et celle des maîtres guêtriers, pour qu'il soit défendu à ceux-ci de vendre de l'étoffe en pièces.

Bail à moitié de la ferme de Marrouy, paroisse de Dangeau.

Prise à ferme de la terre et seigneurie de Fresnay-l'Évêque, appartenant à l'évêque de Chartres.

Le mercredi 26<sup>e</sup> mars 1608, main-levée donnée par Sa Majesté à R. P. en Dieu messire Philippe Hurault, évêque de Chartres, du revenu temporel dudit évêché.

Quittance de 80 livres donnée par Philippe Greslet, professeur juré en la Faculté de médecine à Paris et médecin ordinaire en la ville de Chartres, pour les soins par lui donnés à Anne de Molitard, veuve de Robert Rouert de Saint-Séverin, grand-écuyer de Savoie.

R. P. en Dieu messire Philippe Hurault, évêque de Chartres et abbé commendataire des abbayes de Pontlevoy, Saint-Père, Royaumont et la

Vallasse, étant party de Vauventriers le 28<sup>e</sup> jour d'aoust 1608, environ six heures du matin, en carrosse, accompagné de Mr le comte de Limours, son frère, et de grand nombre de gentilshommes et habitants de la ville qui étaient venus au-devant de luy, est arrivé à Saint-Martin-au-Val sur les sept heures du matin, et étant descendu de son carrosse près de l'église de Saint-Brice, revêtu d'un rochet et de son camail dessus avec un bonnet carré, les religieux dudit Saint-Martin marchèrent en procession au-devant de luy ayans leurs chappes et ornemens sacerdotaux et portans la croix, laquelle ilz présentèrent à baiser à mondit seigneur, et l'ayant baisée et donnant de l'eau bénite aux assistans, ilz le conduisirent chantans le respond *Sancte Martine, Christi confessor*, jusques au cœur de ladite église Saint-Martin, en une place ornée et préparée pour luy, où étant et après avoir fait sa prière, l'un desdiz religieux luy auroit fait quelques remonstrances touchant les privilèges de leur monastère, suppliant Monseigneur de les leur conserver; auquel il fist response qu'il n'entendoit rien innover, mais qu'il vouloit maintenir ses droictz épiscopaux dans son diocèse. Ce fait, se seroient présentés à luy maistres Fleury d'Aubermont, chantre, Lois Chicoineau, archidiacre de Dunois, Claude Robert, soubz-doyen, Claude Louppereau, Florent Mathieu et Claude Couart, chanoynes de l'église de Chartres, députés de Chappistrie, lesquelz luy ayant fait faire une harangue par ledict sieur d'Aubermont, chantre, à laquelle ledict seigneur évêque auroit fait response, ilz le prièrent de jurer certains articles concernans les privilèges de leur Chappistrie; ce qui fut fait par mondit seigneur, ayant la main droite au pect et l'autre sur les saints évangiles, en ces termes : *Nos, Philippus Hurault, miseracione divina, Carnotensis episcopus, ad sacrosancta evangelia juramus quod jus et consuetudines ecclesie Carnotensis rationabiles antiquas, tam scriptas quam non scriptas et maxime privilegiatas, fideliter observabimus. Juramus etiam quod si supra*

*illarum aliqua dubii existeremus, testimonio et recordationi unanimi totius vel majoris partis Capituli Carnotensis, aut probationi trium vel quatuor ipsius ecclesix canonicorum, sine aliqua contradictione,parebimus.* Et après ceste solempnité parachevée, il remonta en son carrosse, vestu de son rochet et camail, et, accompagné comme dessus, entra dans la ville de Chartres par la porte de Saint-Michel, environ sur les huit heures, et estant dedans la court de la Tour du Roy, au pied de l'escalier d'icelle, il descendit de son carrosse, où les officiers du Roy l'attendoient. Au bas de l'escalier luy fut faicte une harangue par M<sup>P</sup> maistre François Chouayne, lieutenant-général; à laquelle fut aussy respondu par mondict seigneur, lequel, avant que de monter en ladicte Tour, à la requeste desdiz offitiers, leur remonstra qu'aucuns de ses prédécesseurs avoient faict difficulté de monter en la chappelle pour faire le serment qu'ilz luy demandoient comme deub au Roy, disans qu'ilz le devoient. Recevoir audict serment soubz la porte de ladicte Tour au bas de l'escalier d'icelle, mais que pour luy il ne feroit reffuz de monter avecq eulx jusques en ladicte chappelle, avec protestation que cella ne peust nuire aux droictz et prérogatives de son évesché et de sa dignitté pour l'advenir, ains qu'il entendoit en laisser l'entière disposition et liberté à ses successeurs. Ce faict, monta en la chappelle de ladicte Tour, et jura sur le livre qui lui fut représenté par lesdiz officiers du Roy certain article concernant le bien et conservation de la ville, suyvant la forme observée aux entrées des évesques ses prédécesseurs. Et est ledict jurement conceu en ces termes : “ Nous, Philippes Hurault, par la permission divine, évesque de Chartres, jure et prometz au Roy que je ne feray, procureray, consentiray ny feray procurer ny consentir que le Roy et le duc de Chartres perdent la ville de Chartres ny le pais Chartrain, ny que ladicte ville et ledit pais soient mis ou délaissez entre les mains des ennemys du Roy ou du Royaulme. De là, estant remonsté dans son carrosse, il s'en alla descendre en sa maison de l'Evesché, où, sytost qu'il fust arrivé, les eschevins de la ville le furent salluer et luy firent faire une harangue par maistre François Lemaire, advocat de ladicte ville, pour tesmoigner l'honneur et le respect qui luy est deub ; à laquelle il respondit ; et incontinent après celebra la messe en la chappelle dudict évesché. Ce faict, mondict seigneur retiré en sa chambre, survint un différend entre les doyen, chanoyne et chappitre de l'église collégiale Saint-André et les relligieux de l'abbaye de Saint-Jehan sur la préférence de l'ordre qu'ilz dévoient tenir à l'entrée de mondict seigneur en l'église, et parce que ce différend méritoit plus grande congnoissance de cause, actendu que les ungs et les autres se fondoient en tiltres de possession ancienne, que ladicte entrée estoit instante et se devoit promptement faire, ledict seigneur ordonna qu'ilz mettroient leurs titres par devers luy pour leur faire droict au principal, et néantmoins que, par provision et sans préjudice des droictz des parties au principal, lesdiz doyen et chanoynes de Saint-André auroient en ladicte entrée le rang le plus honorable après les relligieux de Saint-Père, et par préférence aux relligieux de Saint-Jehan, parce qu'ilz estoient fondez en ung règlement faict à leur advantage par deffunct M<sup>F</sup> de Thou, son prédécesseur. Ce que lesdiz relligieux de Saint-Jehan consentirent, et remonstrèrent à mondict seigneur que, de tout temps et ancienneté, leur abbé avoit ce privillège et prérogative à l'entrée des évesques de porter la crosse devant l'évesque faisant son entrée, que leur abbé estoit absent comme aussy leur prieur, le supplyant qu'il luy pleust ordonner que le plus ancien relligieux de leur couvent feroit ledict devoir en l'absence de leurs abbé et prieur ; ce que mondict seigneur ordonna. Et après le disner, environ sur les deux heures, mondict seigneur se retira en sa chappelle, où le vint trouver tout le clergé de la ville et banlieue, tant régulliers que séculiers et mandians Cordeliers, Jacobins et Capucins, avec les chappes et croix, excepté mesdiz sieurs de Chappistre qui attendoient ledict seigneur évesque dans l'église. Et sortit mondict seigneur de ladicte chappelle, revestu de ses habitz pontificaulx, aiant une chappe et sa mistre sur la teste, et marchoit devant luy ung relligieux de Saint-Jehan portant sa crosse, et fut conduit par ledict clergé en procession depuis ladicte chappelle par dedans la grand salle et court de l'Evesché et le long du clouastre, jusques à la porte Royale de laditte église, chantant plusieurs belles prières et oraisons, en signe de resjouissance et pour remercier Dieu de l'entrée de mondict seigneur. Et fut l'ordre de ladicte procession tel que les relligieux de Saint-Père, de Jozaphat et de Saint-Martin-au-Val marchaient prez ledict seigneur évesque du costé droict, et de l'autre costé les doyen et chanoines de Saint-André, et au dessoubz d'eux, du mesmes costé, les relligieux de Saint-Jehan, puis l'abbé et relligieux de

Saint-Cheron, et ensuytte toutes les paroisses de la ville et les mandians Cordeliers, Jacobins et Capucins, chacun en bel ordre. Et estant mondiet seigneur parvenu à ladicte porte Royale, il la trouva fermée, et se présentèrent derechef à luy, au bas des degrez de ladicte église, les depputez dudict Chappistre cy-dessus nommez, lesquelz luy firent réitérer le serment qu'il avoit preste en ladicte église Saint-Martin. Et ayant mondiet seigneur réitéré ledict serment, il adjousta ces motz qu'il prononça haultement : *salvo jure nostro et episcopatu* ” *nostri*. Et ce faict, furent les portes de ladicte église ouvertes, -où il fut receu avec beaucoup de révérence par lesdiz sieurs de Chappistre, ornez et revestuz de leurs chappes, et ainsy conduit devers le cœur, où il fut installé en la première chèse du costé droict par maistre Jehan Girardot, chanoine archidiacre ” de Dreux en ladicte église, comme grand-vicaire de M<sup>r</sup> maistre Edmond Mauger, grand-archidiacre. Et s'arresta le dict seigneur évesque en ladicte place pendant qu'on chantoit le *Te Deum laudamus*, jusques à tant qu'on commença à chanter le verset *Per singulos dies benedicimus te* ; car alors il alla et fut installé par ledict sieur Girardot en la grande chèse épiscopale qui est au hault du cœur du costé droict. Et les prières achevées, il donna la bénédiction à toute l'assistance. Et ce faict, descendit de ladicte chaise, et fut encore installé par ledict sieur Girardot en une autre chaise de pierre qui est à costé du maistre-autel, où luy fut faicte une harangue latine par M<sup>r</sup> maistre Robert Roette, doyen de ladicte église, de la part de mesdiz sieurs de Chappistre; à laquelle il respondi aussy en termes latins. Et ladicte harangue parachevée, il monta derechef en ladicte grande chèse épiscopale, et furent dites vespres avec grande solemnité, ésquelles mondiet seigneur feist l'office. Et après il alla devestir ses ornemens dans le revestière de ladicte église. Et toutes les solemnitez parachevées, mondiet seigneur se retira audict Evesché. ,

Le dimanche 31<sup>e</sup> aoust 1608, fut faicte, par ordonnance de R. P. en Dieu l'evesque de Chartres, une procession générale par le hault cartier de la ville, et furent les reues par où elle passoit tendeues et tapissées tout ainsy qu'on a accoustumé de faire à la Feste-Dieu : à laquelle assistèrent tous les ecclésiastiques de laditte ville tant réguliers que séculiers généralement quelzconques, ensemble tous les corps de justice, de ville et autres, avec ung nombre inflny de peuple. Et fut porté en ladicte procession la sainte châsse, et la porta ledict seigneur évesque avec le sieur doyen de puis le maistre-autel jusques a la porte Royale, et depuis, elle fut portée par les dignitez et chanoynes de ladicte église, les ungs après les autres et chacun en son tour ; et la rapportèrent ledict seigneur évesque et ledict doyen depuis ladicte porte Royale jusques au maistre-autel.

Protestation de l'évêque de Chartres, en présence de Léonard de Trappes, archevêque d'Auch, Bertrand de Ochaux, évêque de Bayonne, et Jourdain de Emand, prédicateur du Roy, que, s'il a prêté le serment demandé par les chanoines, ce n'a été que de bouche pour éviter le scandale, sans néantmoins en son âme l'approuver ne vouloir l'entretenir, sachant qu'il est contre les droictz et libertez de l'ocortité épiscopale, contre les constitutions canonicques et décretz des saintz concilies, principalement de celluy de Trente, contre les bulles de provision que le Saint Père luy a concédées, contre le serment qu'il luy a enjoinct faire et qu'il a faict le jour de sa consécration pour la conservation des droictz de son évesché.

E .2154 . (Registre.) — In-4°, papier, 422 feuillets.

**1591** (27 mai) - 1622 (30 nov.). — Répertoire de contrats passés par Louis Cochin, tabellion de la Chambre épiscopale.

Le mercredi 27 mai 1620, ” R. P. en Dieu M<sup>r</sup> l'evesque de Chartres est déceddé, environ huit heures du soir, au chasteau de Chiverny près Bloys, et n'a esté mallade que cinq jours. Et tient-l'on que ça a esté arrivé d'une apoustume qu'on luy a trouvé en son corps. Et a esté inhumé dès le vendredi ensuivant, en l'église dudict Chiverny, près deffunct M<sup>r</sup> le chancellier, son père.

E. 2155. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

**1657** - 1665 — Pierre Le Tunais, tabellion de la Chambre épiscopale.

Inventaires.

Abandon par Mathurin Gougis, vigneron à Lucé, de tous ses biens à ses enfants.

Accord entre Jacques Asselin et Pierre Fleury, receveur de la terre de Berchères-l'Evêque., pour l'exploitation des terres de ladite seigneurie.

Assemblée pour la nomination de collecteurs des habitants de la paroisse de Lucé.

Visite du presbytère de Lucé et état des réparations y nécessaires.

E. 2156. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

**1666 - 1713.** — Pierre le Tunais (1666-1712), et Michel Le Tunais (1713), tabellions de la Chambre épiscopale.

Procurations.

Inventaires après décès.

Testament de Jean Bidois, écuyer de cuisine de l'évêque de Chartres.

Contrat de mariage de Claude Binet, vigneron, avec Marguerite, fille de Jean Duval, laboureur.

E. 2157. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

**1714-1741.**

Inventaires après décès dressés par Georges Gorgeot, tabellion de la chambre épiscopale (après le décès de : Robert Garreau, huissier en la Chambre présidiale de Chartres ; Etienne Lejars, receveur de la terre de Berchères-l'Evêque, et Marie Lejars, sa femme ; Noël Isambert, aumônier de l'évêque de Chartres, etc.)

E. 2158. (Registre.) — In-4, papier, 312 feuillets.

1521 (21 juin) - **1524** (21 juill.). — Gilles Cochin, tabellion juré de l'abbaye de Saint-Père.

Donation à l'abbaye par Jean Osanne, laboureur, d'une tasse et une cuiller d'argent en considération de la réception de son frère, Olivier Osanne, comme religieux,

Marché pour la fourniture aux religieux de Saint-Père de quatre meules de moulin à eau, moyennant 20 liv,

Procès contre les exécuteurs testamentaires de Germain de Gannay, évêque d'Orléans et abbé de Saint-Père, pour restitution de la crosse de ladite abbaye.

Marché des gagers d'Amilly avec Jean Régnier, maçon, pour la pose d'une verrière au pignon et dessus la porte de ladite église d'Amilly, semblable à celle qui est au pignon de l'église de Lucé.

Bail par Christophe de Brilhac, évêque d'Orléans et abbé de Saint-Père, à Pierre Sargy, chantre de Silly en l'église d'Orléans, de la maison de *la Belle-Allée*, à Paris.

— Prise par les gagers de Saint-Hilaire de l'abbaye de Saint-Père, pour établir un cimetière, d'une portion du terrain de *la Secrétainerie* de l'abbaye, depuis le pillier qui est à l'endroit du coing du coeur de l'église de Saint-Hilaire du costé de l'abbaye jusques en la rue par où on va de la grant rue Saint-Hilaire ” aux moulins de Saint-Père et au puys du Crochet.

Prise par les gagers de Mittainvilliers des religieux de Saint-Père d'une portion du jardin faisant partie de leur terre seigneuriale de Mittainvilliers, pour y asseoir les fondemens et platesformes des pilliers que lesdiz gagers ont entencion faire pour clore leur église et édifice dudit coeur et

chanteau.

E. 2159. (Registre.) — In-4, papier, 458 feuillets.

**1524** (3 août) - **1539** (30 juin). — Gilles Cochin, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Accord entre Nicolas Fauchet, curé de Saint-Aignan de Chartres, et Simon Coisson, prêtre, pour la tenue des écoles de la paroisse dudit Saint-Aignan. Foi et hommage à l'abbé de Saint-Père pour le fief Maugars, à Ymonville.

Bail par les religieux de Saint-Père du pressoir banal de Sèche-côte, paroisse de Champhol.

Visite de la foire de Saint-Père par les bailli, procureur et sergent de l'abbaye, par les maires de Maindreville, de Mainvilliers et de Champhol.

Appel comme d'abus par les religieux de Saint-Père contre une sentence rendue par l'official de Pontoise au nom de l'archevêque de Rouen.

Marché avec Guillaume Rousseau, menuisier, pour lambrisser le dortoir de l'abbaye comme est le réfectoire.

Procuration donnée par les religieux de Saint-Père, pour le fait de l'esmologation de l'accord et traicté de paix fait entre le Roy nostre sire et l'Empereur et autres. (23 nov. 1529).

Procès-verbal d'une visite de l'évêque de Chartres en l'abbaye, pour informer d'une plainte à lui adressée

Contrat de profession de Michel Toinard comme religieux de Saint-Père.

Echange de terres entre Pierre Cotterel, prieur de Brezollles, et Jacques des Gués, seigneur de Beauche.

Bail par les religieux de Saint-Père à Thomas Clouet, procureur en la Cour de Parlement, de la maison de *la Longue-Allée*, sise à Paris, en la rue Saint-Jacques, près l'église de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné.

E. 2160. (Registre.) — In-4, papier, 359 feuillets.

**1524** (3 août) - **1539** (30 juin). — Gilles Cochin, tabellion de l'abbaye de Saint-Père; Pierre Montaudouin, son substitut.

— Parmi les contractants : François Arroust, sieur de Bressay, et Christine Arroust, sa femme; Robert de Louvigny, seigneur dudit lieu, et Charlotte de Valmorin, sa femme; Vincent Réville, curé de Berchères-l'Evêque ; Nicolas Aubry, curé de Saussay; Louis de Maricourt, seigneur de Tachainville ; François de Roucart, sieur de Mésangeon ; François Leroy, sieur de Frétay ; Pierre Piébourg, curé de Saint-Mars-du-Cor; Guillaume Gendrault, curé de Crucey; Nicolas Dacordault, curé, de Rueil ; Gilles Louppereau, curé des Orgerus ; Jeanne de Gauville, veuve de Guyon de Saint-Benoît, dame de Gellainville ; Etienne de Brézé, curé de Nogent-le-Roi, etc.

Appel comme d'abus par l'abbé de Saint-Père contre l'official de Chartres, pour avoir cité devant lui Christophe Colas, religieux de ladite abbaye.

Notice de l'accord passé en 1508 entre le Chapitre de Chartres et l'abbaye de Saint-Père, au sujet de la prébende que les religieux possédaient en l'église cathédrale.

Procès-verbal de visite des lieux dépendants de la juridiction de l'abbaye en la ville de Chartres depuis l'abbaye jusqu'à la Croix-aux-Ecuyers, et depuis le pont Tailhard jusqu'aux écluses de Saint-Père, où n'a été trouvé aucuns délinquans fors trois pescheurs à la ligne en la rivière de mesdits sieurs.

Amende honorable à l'abbé et aux religieux de Saint-Père par Michel Quetin, religieux de ladite abbaye, pour injures et paroles outrageantes.

E. 2161. (Registre.) — In-4°, papier, 339 feuillets.

**1541** (28 avr.) - **1545** (2 mars). — Jean le Rebours, tabellion de l'abbaye de Saint-Père; Jean Couppery, son substitut.

— Marché des gagers de Saint-Hilaire avec Guillaume Gaudas, maître charpentier, pour les réparations de ladite église de Saint-Hilaire. —  
Quittances de 1125 liv. par François Marchant, maître imager à Orléans, pour les œuvres d'imaagerie qu'il a prins et est tenu faire en l'abbaye de Saint-Père.

— Paiement à Jean Bénardeau, maître maçon à Orléans, de la somme de 6 écus d'or soleil pour ses travaux de massonnerie et ymagerie en l'église de Saint-Père.

Marché avec Pierre Legrand, maître menuisier, pour la fourniture des aulmoires du Trésor, moyennant 10 écus soleil.

Transaction entre Guillaume d'Allonville, curé de Réclainville, et l'abbé de Saint-Père, pour les dîmes de ladite paroisse.

Accord entre l'abbé de Saint-Père et Jean Pontet, curé de Mainvilliers, pour les dîmes des vignes de la paroisse.

Requête de Jean le Rebours aux religieux de Saint-Père pour exercer le droit de tabellionné en toutes les paroisses où s'étendent les propriétés de l'abbaye.

Marché de Christophe de la Chaussée, secrétaire de l'abbaye de Saint-Père, avec Jean Bénardeau, maître maçon, pour faire les œuvres de massonnerie de une chapelle que ledict de la Chaussée veult faire édifier à neuf en l'église de Saint-Père, du costé du cloistre. (1)(1) C'est la chapelle de la Conception, située à l'abside de l'église de Saint-Pierre.

Marché avec François Marchant pour faire une contretable de cinq piedz de longueur et trois piedz de haulteur ou environ, laquelle aura une ystoire de Nostre-Dame qui est *totapulcra*, qui sera de fin albastre, sçavoir la Nostre-Dame, le Dieu le Père, les louanges de la Vierge ; et aura la Nostre-Dame deulx piedz de haulteur ou environ, saillant de dedans une nuée, ung croissant soubz ses piedz, le tout d'une pièce ; plus Dieu le Père au-dessus, estant à demy saillant d'une nuée de pareille, grandeur, avec un escripteau où sera gravé *tota pulcra*, et ladite lettre remplie d'or, d'une autre pièce ; plus les louanges de la Vierge, comme *electa ut sol, pulcra ut luna, porta celi, exsultata cedrus, plantatio rose, virga Jesse floruit, puteus aquarum viventium, ortus conclusus, Stella maris, sicut lilium inter spinas, turris David cum propinaeulis, speculum sine macula, fons ortorum, civitas Dei, ulma speciosa*, chacune de grandeur compétante ainsi que l'histoire le requiert et chacune son escripteau où sera gravé son blason, et ladite lettre remplie d'or : le tout rapporté et masticqué sur une ardoyse tout d'une pièce de la grandeur susdicte; laquelle ardoyse sera d'espesseur compétante, qui portera le fond de ladite contretable : lequel fons sera estoffé et fait en couleur d'azur semé de petites estoilles d'or, le tout d'albastre enrichy d'or et d'azur où le cas le requiert. Plus aura en ladite chappelle quinze tabernacles de troys piedz ou environ, où aura à chacun ymaige commode ausdiz tabernacles, et lesdites ymaiges de fine pierre de raiasse, avec troys Sibilles qui seront posées au-dessus du front-d'espice qui est au devant de ladite chappelle, qui auront chacune Sibylle troys grands piedz de hauteur, et de pareille pierre.

**E 2162. (Registre.) — In-folio, papier, 402 feuillets.**

1545 (4 mars) -1549 (16 févr.). — Jean le Rebours, tabellion de l'abbaye de Saint-Père; Jean Gouppery, son substitut.

Vente de pierres de taille de la carrière de Berchères-l'Evêque pour les réparations de l'église Saint-Hilaire.

Bail par l'abbé de Saint-Père du moulin de Montaury.

Fondation faite par Christophe de la Chaussée, prieur claustral et secrétaire de l'abbaye de Saint-Père et prieur de Theuvy, en faveur du couvent et de l'office de secrétaire : Actes d'acceptation de ladite fondation par Pierre de Brizay, abbé, et par les religieux de Saint-Père (Nicolas Estienne, sous-prieur; Claude Lefort, curé de Saint-Philbert-des-Champs ; Pierre Garson, curé de la Madeleine-lès-Brou ; Marcelin Beaussan, prieur de Magny; Pierre Foliot, prévôt; Georges de Château-Thierry, prieur de la Chaussée; Michel Toinard; Michel Colas, prieur de Saint-Germain-lès-Alluyes; Pierre Tardiveau; Jacques de Courseulles; Claude Plume; Charles de Messeau).

Marché avec Jean Petiot, faiseur d'œuvre blanche, pour, moyennant 21 liv. 18 s. 4 den., fournir la ferrure de la grosse cloche neufve comprins ung bateau neuf, et aussi pour racoustrer les deux autres cloches et refaire les bateaux desdites cloches.

Vente par Guillaume Corbeil, parcheminier, moyennant 52 liv. 10 s., de cent dix peaux de chèvre, à mectre sur les colliers des cent cinq chevaulx naguères envoyez» pour l'artillerie du Roy.

Protestation des religieux de Saint-Père que les biens du prieuré de Saint-Lubin de Châteaudun ne dépendent ni en fief ni en arrière-fief du comté de Dunois.

Requête par Pierre Tardiveau, religieux de l'abbaye, pour être élargi de la prison à laquelle le sieur abbé l'a condamné par pénitence.

**E. 2163. (Registre.) — In-4°, papier, 427 feuillets.**

1547 (17 fév.) - 1553 (8 juill.). - Jean le Rebours, tabellion de l'abbaye de Saint-Père; Jean Couppery, son substitut.

Marché avec Guillaume Roulley et Guillaume Hébert, maçons, pour refaire et réparer toutes et chacunes les jointures des pierres tant grosses que menues des voulttes du dessus du coeur et de la nef de l'église de Saint-Père.

Bail par les religieux de Saint-Père des grosses dîmes de la paroisse de Ver (noms desdits religieux : Pierre Garson, prieur claustral et prieur de Chênebrun ; Charles de Messeau, sous-prieur; Marcelin Beaussan, prieur de Magny; Michel Colas, prieur de Saint-Germain-lès-Alluyes; Pierre Tardiveau, prieur de la Chaussée ; Michel Toinard, prieur de Theuvy ; Claude Plume ; Pierre Foliot, prévôt; Jacques de Courseulles; Etienne Boucquin; Etienne Dubois; Guillaume Fresnot.)

Quittance de 45 liv. par Pierre Legrand, marchand menuisier, pour huisseries, placars, fenestres, contrefenestres, tables, bancs, escabelles, par lui fournis pour le dortoir des religieux et pour le logis abbatial.

Levée de 17 liv. 14 s. sur les habitants de la paroisse de Grandhoux pour la conduite de chevaux d'artillerie et charriots à Boulogne.

Testament de Jean Rousseau, procureur en cour laye à Chartres.

Prise en charge par Pierre Legoix, pitancier de l'abbaye, de la vaisselle d'étain marquée au marc de l'abbé de Saint-Père et servant aux religieux, à savoir : 12 grands platz, 12 petits platz, deux douzaines et demie d'escuelles, cinq douzaines d'assiettes, une douzaine de saulcières, ung broc de trois choppines, neuf autres brotz, trois esguières, ung verjussier, ung vinaigrier, ung moustardier, sept sallières, ung bassin esmaillé.

Marché avec Marin Rousseau, maître maçon, pour les réparations de l'Aumônerie.

Marché pour le pavage en carreau, tel qu'est celui du jeu de paume de l'abbaye, de la vieille cuisine, du trésor et du revestiaire.

Quittance de 10 liv. par Guillemin Alain, baucheur et torcheur, pour avoir torché et baulché huict chambres du dortouer de l'abbaye.

**E. 2164. (Registre.) — In-4, papier, 92 feuillets.**

1551 (19 oct.) - 1558 (2 juin). — Jean le Rebours, tabellion de l'abbaye de Saint-Père; Jean Couppery, son substitut.

Prise de possession par Jacques Tournet de la cure des Etilleux.

Nomination d'arbitres par les abbé et religieux de Saint-Père pour terminer les différends qui sont entre eux pour la pension à affecter auxdits religieux.

Bail du revenu du prieuré de Brezolles par Louis Guillard, évêque de Chartres, prieur dudit lieu.

Abonnement de 12 liv. avec Pierre Lambert, maître barbier et chirurgien, pour faire chaque semaine toutes les barbes et *rasures* des religieux et novices de l'abbaye.

E. 2165. (Registre.) — In-4, papier, 132 feuillets.

**1552** (7 juin) - **1553** (26 janv.). — Jean Le Rebours, tabellion de l'abbaye de Saint-Père; Jean Gouppery, son substitut.

Marché entre les religieux de Saint-Père et Mathry Poisvilliers, marchand boulanger, aux termes duquel marché ledit Poisvillier doit fournir pour chaque setier de blé qui lui sera remis quatorze douzaines de pain blanc, chaque pain pesant cuit 11 livres (noms des religieux : Michel Violle, prieur claustral ; Jean de Quievy, chambrier, prieur de Saint-Lubin-des-Vignes ; Pierre Tardiveau, prieur de la Chaussée ; Marcelin de Beaussan, prieur de Magny ; Claude Plume, pitancier et cuisinier ; Charles de Messeau ; Mathurin de la Chaussée, secrétaire ; Etienne Boucquin ; François Ferry; Etienne Dubois, aumônier; Charles Marais; Louis de Gyvès; Guillaume Fresnot; Michel la Poustoire; Pierre Tahin; Hilaire Mallier).

Procuration des religieux de Saint-Père pour comparoir au lieu de Châteauneuf, pour voir homologuer les coutumes dudit Châteauneuf.

Bail des revenus du prieuré de Saint-Georges-sous-Motelle.

Vente, moyennant 6 écus d'or sol., à l'abbé de Saint-Père par Jean Fromont, menuisier, de six armoires de bois de chêne.

E. 2166. (Registre.) — In-4°, papier, 109 feuillets.

**1560**(26 janv.)- **1561** (28janv.). — Jean le Rebours, tabellion de l'abbaye de Saint-Père ; Jean Couppery, son substitut.

Sentence condamnant Denis Perrot, marchand à Chartres, à payer 10 liv. à Pierre Tardiveau, prieur de la Chaussée-d'Ivry, pour la réparation de certains excès.

Marché avec Pierre Delasalle, « serrurier et orlogier, pour racoustrer l'orloge de Saint-Père.

Testament de Martin Gaultier, maître menuisier.

Election de Claude Plume comme sous-prieur de l'abbaye.

E. 2167. (Registre.) —In-folio, papier, 287 feuillets.

**1595** (10 janv.) - **1599** (28 août). — Pierre Hubert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Quittance par Mathurin de la Chaussée, religieux de Saint-Père, d'une rente de 20 sous qu'il possédait sur la cure de Saint-Hilaire.

Envoi par les élus de Chartres de 'gens d'armes chez les collecteurs de Champhol, faite par cette paroisse d'avoir payé la taille à laquelle elle était taxée.

Vente, moyennant 3 écus sol., de deux aunes quartier et demi de drap bure et blanc.

Achat par Robert Josse d'une charge de notaire royal à Chartres pour 210 écus.

Testament de Guillaume Lochon, sergent royal à Chartres, et de Anne Aubouin, sa femme.

E. 2168. (Registre.) — In-4, papier, 59 feuillets.

**1599** (6 nov.) - **1604** (14 déc). — Pierre Besnard, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Vente par Jean Riou, maître imagier, moyennant 50 sous, d'une ymage de boys, figure de saint Sébastien.

Rachat par le chapelain de Notre-Dame-des-Vertus du Gué-de-Longroi d'une rente de 16 liv. 13 s. 4 den. constituée sur les terres de ladite chapelle.

Foi et hommage a Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epéron, pour le fief de la Loge, sis à Jonvilliers.

E. 2169. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

**1605** (12 janv.-25 déc.). — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Quittance par Claude Gouppil, tuilier, de la somme de 13 liv. 4 s., reçue de l'abbé de Saint-Père pour livraison de deux milliers deux cents de tuiles destinées à couvrir la grande salle *de la Renaudière*.

Vente, moyennant 650 liv., de l'office de sergent royal en l'élection et bailliage de Chartres.

Bail par les religieux de Saint-Père des deux tiers des menues dîmes des laines, brebis, moutons et agneaux de la paroisse de Germignonville.

Testament de Barbe Bachelier, veuve de Mathurin Belouis, receveur des consignations du bailliage de Chartres.

Enquête sur une plainte déposée par Pierre Yvon contre certains quidams qui l'avaient frappé et volé.

E. 2170. (Registre.) — In-4°, papier, 152 feuillets.

**1607** (31 janv. - 25 nov.). — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Déclaration des terres dépendant de la mairie de la Pommeraye.

Procuration des religieux de Saint-Père à Yves Gaudeau, leur prieur, pour se trouver à Paris en l'assemblée qui se tiendra au prieuré de Saint-Lazarre le 16 mars, à sept heures du matin, avec les religieux et couvent de l'abbaye Saint-Denys-en-France et les députés des monastères de l'ordre Saint-Benoist, et là répondre comment et en quelle façon ilz obéiront à l'article 27 de l'ordonnance des Estatz de Bloys.

Contrat d'apprentissage du métier de serrurier et arquebusier.

— Marchés : avec Mathurin Delaunay, maître charpentier, pour faire la charpente du dortoir de l'abbaye ;  
avec François Dallonne, maître maçon, pour faire les entablements dudit dortoir, du côté du cloître neuf ;  
avec Claude Richer, maître couvreur en plomb, pour faire la couverture en tuiles.

E. 2171. (Registre.) — In-4, papier, 178 feuillets.

**1607** (26 nov.) - **1609**(24janv.). — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Marché avec Gilles Huart, maçon en pierres et couvreur en tuiles, pour des réparations à la métairie d'Emprainville.

Quittance de 13 liv. par Jean Jacquier, maître peintre à Chartres, pour avoir peint les armes de l'évêque de Chartres, abbé de Saint-Père, au dortoir de ladite abbaye.

Marché avec Mathry Delaunay, maître charpentier, pour la descente de la charpente de la nef de la chapelle Saint-Benoît.

Testament de Jean Percheron, maître boulanger à Chartres.

Contrat de mariage entre Piat Durand, marchand drappier, et Julienne Dubois, veuve de Claude Cousturier.

E. 2172. (Registre.) — In-4°, papier, 143 feuillets.

**1609** (24 janv.-22 déc.) — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Accord entre Claude Heurtault, maître drappier et chaussetier, et Charles Lecesne, pour la mitoyenneté des murs du tripot *de Charlemagne*.

Nomination de Jean Trochard comme homme vivant et mourant de l'église de Challet.

Marché avec François Dallonne, maître maçon, pour faire les entablements du dortoir de l'abbaye, du côté du préau.

Procès entre les religieux do Saint-Père et les habitants de Champhol pour le droit de pressoir banal à Champhol.

Procès-verbal d'assistance des religieux de Saint-Père à la sollemnité et cérémonies de la bénédiction qui fut faicte en la grande église de Nostre-Dame de Chartres de *Ms<sup>r</sup>*. l'abbé de Saint-Martin de Trouart en Normandie.

E. 2173. (Registre), — In-4°, papier, 139 feuillets.

1609 (22 déc.) - 1611 (15janv.). — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Bail par Guillaume Lemarle des revenus du prieuré de Saint-Martin-du-Péan.

Marché avec Michel Candre, maître couvreur, pour des réparations à l'église de l'abbaye de Saint-Père.

Quittance par Nicolas Carneau, avocat au bailliage de Chartres, de 600 liv. qui lui étaient dues par Pierre de Ganeau pour la dot de Catherine de Ganeau, sa femme (*sign. autogr. de Nicolas Carneau*).

Testament de François de Villiers, procureur au bailliage de Chartres, et de Denise Duboc, sa femme.

E. 2174. (Registre.) — In-folio, papier, 173 feuillets.

1611 (15 janv.) - 1612 (14 janv.), — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Parmi les contractants : François de Saint-Méloir, sieur de la Planchette (*sign. autogr.*); Jean Paulmier, curé de Noisy-le-Sec, maître de la maladrerie de Saint-Georges de là Banlieue; Charles Chaline, élu en l'élection de Chartres (*sign. autogr.*); Jacques Ferron, religieux de Saint-Père, abbé de Notre-Dame d'Issoudun ; Philippe Cottereau, marchand libraire ; Charles Lecesne, maître du tripot *de Charlemagne*; André Dupont, sieur de Villours ; Jeanne Symon, veuve de Guillaume de Baigneaux, sieur de la Grappe ; Jacqueline de Courtalain, veuve de Pierre de Chollard, sieur des Tesnières ; Jacques de Raimbert, seigneur de Saint-Arnoult-des-Bois (*sign. autogr.*), etc.

Bail par Yves Gaudeau du revenu du prieuré de Saint-Germain-lès-Alluyes.

Adjudication de la métairie de Saint-Germain-la-Gâtine.

Quittance par les religieux de Saint-Père de 150 liv. à eux dues annuellement par l'abbé pour leur pitance.-

Querimonie, à la requête de Bernarde Masseron, contre certain quidam qui l'avait insultée.

Arpentage des terres tenues en fief de la seigneurie de Craches par Claude Nicole.

E. 2175. (Registre.) — In-4, papier, 389 feuillets.

1611 (30 déc.) - 1613 (26 janv.).—Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

— Plainte par Louis Poitevin, laboureur, contre Louis Haye, pour coups et injures.

Procès-verbal de visite des réparations nécessaires à la métairie des Charmois.

Ordonnance défendant à tous les sujets de l'abbaye d'avoir à répondre devant aucune autre juridiction que celle du bailli de Saint-Père.

Enquête contre des individus qui ont attaqué Thomas Seigneur, vicaire de Saint-Hilaire, dans le cimetièrre de ladite église.

E. 2176. (Registre.) — In-4, papier, 162 feuillets.

1612 (23 janv. - 24 déc). — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Réception de Sébastien Pintart comme religieux de l'abbaye de Saint-Père. (*sign. des religieux de Saint-Père* : Yves Gaudeau, prieur claustral; François Rocu; Jacques Ferron. sous-prieur; Guillaume Beurrier; Robert Egasse ; Guillaume Lemasle , prévôt ; Jean Perrier, syndic ; Robert Mallet ;

Guillaume Planchette ; Denis Caillé ; Jean Pihart ; Jean Beurrier; Charles Charpentier; Constantin Marie)

Bail de la métairie de Miseray, paroisse d'Epeautrolles.

Testament de Huguette Gazier, femme de Mathurin Faucheux, maître texier en draps, serges et étamines.

Déclaration aux religieux de Saint-Père pour les terres appartenant à la cure de Thivars.

E. 2177. (Registre.) — In-4, papier, 106 feuillets.

**1612** (28 nov.) - **1613** (16 nov.) — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Bail par Jacques Ferron du revenu temporel du prieuré de Bazoches-en-Dunois.

Procès entre les religieuses de Notre-Dame de Voisins et Sébastien Vauvelles, maître mégissier et parcheminier, pour des terres auprès d'Orléans.

Saisie féodale de la terre du Bois-de-Magny à la requête de Jean de Cerisay et de Judith du Plessis. sa femme.

Inventaires et prisées d'objets mobiliers : cinq draps l'un desquelz est neuf avec troys autres de toile neufve, 5 liv. ; deux panniers de osier, avec une paille de four, une douzaine de potz de terre et ung grand pot de terre de Beauvais, \_20 s.; six petits cochons *de norture*, 20 s. ; deux asnes et une petite pouliche ou jument, 15 liv.; etc.

Procès entre Jacques Ferron; abbé d'Issoudun, et Mathieu Goilot, prieur de ladite abbaye, au sujet d'une pension de 100 liv. réclamée par ledit Goilot.

Vente, moyennant 4 liv. 8 s., de 500 tuiles et 6 enfaiteaux.

E. 2178. (Registre.) — In-4°, papier, 118 feuillets.

**1613** (19 nov.) - **1614** (29 déc.). — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Réception de Jean Debaste comme religieux de l'abbaye de Saint-Père.

— Procès entre les habitants de Champhol et les échevins de la ville de Chartres, au sujet des grilles de fer du cimetière dudit Champhol qui, pendant les troubles du siège de la ville de Chartres, ont été prises pour mettre aux portes de ladite ville et n'ont jamais été rendues.

Enquête contre Marie Lambert, accusée d'avoir détourné l'héritage de François Tribouillard, vicaire de Saint-Hilaire.

Lettre de l'évêque d'Evreux reconnaissant à l'abbé de Saint-Père le droit de présenter à la cure de Notre-Dame d'Hilliers.

E. 2179. (Registre.) — In-4°, papier, 208 feuillets.

**1614** (29 déc.) - **1616** (11 janv.). — Jean Guillebert, tabellion de l'abbaye de Saint Père.

— Marché de Denis Rossard, procureur au bailliage de Chartres, avec Claude Hébert, maître charpentier, pour les réparations d'une maison que ledit Rossard possède aux Vauroux.

Inventaire des biens meubles, ornements et titres de la fabrique de Saint - Barthélémy près Chartres (cinq bassins à quester, deux de cuivre et trois en estain ; trois croix de cuivre ou errain servant à porter aux processions ; huict chandelliers de potain et airain servant à porter aux processions ; deux orceaux de cuyvre ou airain garnis de leurs anses ; une petite lampe servant au cœur de ladicte église ; deux grands bassins d'estain servant à deux torches de ladicte église; un ensansouer de potain jaulne; une coupe de cuyvre doré servant à mettre les saintes hosties ; une autre coupe de pareille estoffe servant à porter Dieu aux malades ; un ciboire d'argent doré servant à porter à la procession le jour de la Feste-Dieu ; ung ymage de saint Barthélémy de boys doré ; ung autre ymage ou reliquaire de pareille estoffe soutenu par un ange ; une petite boiste de cuyvre doré où souloit cy-devant avoir des ossements ; ung calice et une plataine le tout d'argent doré, avec leur estuit de cuyr noir ; deux austres calices d'estain ; trois burettes

d'estain ; ung corporallier couvert de velours rouge cramoisy, sur lequel y a un Crucifiement de broderye, etc.)

Réception d'Etienne Boullart comme religieux de l'abbaye de Saint-Père.

Vente, moyennant 54 liv., d'un cheval à poil sorin, avec son harnais (*sign. de Louise de Chambes de Montsoreau, abbesse des Filles-Dieu*).

E. 2180. (Registre.) — In-4°, papier, 403 feuillets.

**1615 (28 nov.) - 1619 (30 déc.)** — Gilles Belouis, tabellion de l'abbaye de Saint-Père

Autorisation par les religieux de Saint-Père à Martin Bouvart, maître teinturier, d'établir une planche en forme de pont-levis sur leur rivière.

Marché de Jacques Blanchart, curé de Saint-Hilaire, avec Noël Gaudin, homme de bras, pour faire un vivier en son lieu du Gaillon.

Contestation entre l'abbaye de Saint-Père et la maladrerie du Grand-Beaulieu pour le cens dû par la maison *des Quatre-Vents*, sise en la rue de la Clouterie.

Bail du revenu du prieuré de Saint-Martin-du-Péan, par Jean Pillet, chantre de la chapelle du Roi, titulaire dudit prieuré.

E. 2181. (Registre.) — In-4°, papier, 282 feuillets.

**1620 (4 janv.) - 1621 (30 nov.)** — Gilles Belouis, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Testament d'Etienne Beurrier, femme de Pierre Lebouc, maître boulanger.

Notice de la mort d'Yves Gaudeau, prieur claustral, décédé le 14 août 1614 à neuf heures du soir, et inhumé le 16 en la nef de l'église de l'abbaye.

Marché des religieux de Saint-Père avec Claude Gagne, maître charpentier, pour construire un pavillon au jardin de l'abbaye (noms des religieux : Jacques Ferron, prieur; François Rocu; Guillaume Beurrier, sous-prieur; Robert Egasse; Guillaume Lemasle, prévôt; Jean Périer ; Robert Mallet ; Guillaume Planchette ; Jean Beurrier ; Jean Pihard, syndic ; Constantin Marye ; Charles Charpentier ; Jean Haudry ; Sébastien Pintard ; Etienne Boullart ; Jean Debaste ; Daniel de Viole).

Procès-verbal de visite de vignes à Sèchecôte.

Bail par le couvent des Carmélites de terres à Pussay (*sign. des religieuses Carmélites*).

Réception de Jean Edeline comme religieux de l'abbaye de Saint-Père.

**E. 2182. (Registre.) — In-4°, papier, 413 feuillets.**

**1621 (2 déc.) - 1625 (22 déc.)** — Noël Dupuis et Pierre Faverel, tabellions de l'abbaye de Saint-Père; Gilles Belouis, leur substitut.

Marché avec Charles Aubert, maître couvreur, pour la construction d'une cuisine au lieu de la Renardière-Saint-Père.

Bail par Jean de Gasneau, prieur de Challos-Saint-Mars, des revenus dudit prieuré,

Procès-verbal de la procession de l'Ascension.

Marché avec Denis Boudin, maître couvreur, et Pierre Dallonne, maître maçon, pour qu'ils achèvent de couvrir et refaire le dortoir de l'abbaye (*sign. de Henri Hurault, comte de Cheverny, gouverneur de Chartres*.)

Contrat de mariage entre Gilles Hérisson, marchand mercier, et Barbe Anceaume.

Procurations données par les religieux de Saint-Père pour ester aux procès qu'ils avaient au bailliage de Chartres ou devant le Parlement.

**E. 2183. (Registre.) — In-4°, papier, 172 feuillets.**

**1626** (2 janv.) -1627 (2 oct.). — Gilles Belouis, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Vente d'une vache, moyennant 15 livres (2) Comme il est facile de s'en convaincre en comparant les baux et contrats passés aux différentes époques, la valeur de l'argent avait déjà éprouvé une dépréciation considérable depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Nous croyons que, vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, l'argent valait à peu près 20 fois plus qu'aujourd'hui, c'est-à-dire plus de la moitié moins qu'un siècle auparavant.

Marché avec Charles Aubert, maître couvreur, pour couvrir la chapelle Saint-Benoît en l'église de Saint-Père (*sign. de Henry Hurault de Cheverny, abbé de Saint-Père*).

Autre marché avec le même pour recouvrir le logis abbatial.

Accord avec Pierre Dallonne, maître maçon, pour la reprise des murailles de clôture de l'abbaye.

Réception de Pierre de la Rue comme religieux de Saint-Père.

**E. 2184. (Registre.) — In-4°, papier, 428 feuillets.**

**1628** (12 janv.) - **1632** (1<sup>er</sup> avril). — Guillaume Singlais, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Réception de Nicolas Dupont comme religieux de l'abbaye de Saint-Père.

Vente de 20 poinçons de charbon à raison de 25 s. chaque poinçon.

Résignation par Robert Lemercier à Denis Baudouin d'une prébende et chanoinie en l'église Notre-Dame de Chartres, moyennant une pension de 180 liv.

Marché avec Charles Aubert, maître couvreur, pour des réparations à la métairie de Saint-Germain-la-Gâtine.

Transport de la ferme du droict de jaulge des poinssons, baricques et aultres vaisseaux a mettre vin, cidre et autres menus breuvages et liqueurs en l'élection de Chartres.

Marché avec Pierre Dallonne, maître maçon, et Pierre Dubois, maître vitrier, pour descendre et refaire le pied-droit de la vistre appelée la vistre de Saint-Vincent, rétablir les pierres, asseoir ladite vistre en plomb et gougeonnée de fer ; aussy pour mettre deux entablemens de pierre neufve sur la haulte gallerie de l'église, au droict do la chapelle de la Conception, etc.

**E. 2185. (Registre.) — In-4°, papier, 412 feuillets.**

**1628** (19 janvier) - 1632 (4 janv.) — Guillaume Singlais, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Saisie féodale, à la requête de l'abbé de Saint-Père, de la seigneurie de Germignonville sur Adrien de Boinvilliers, et de celle du Fresne sur Jérôme Leblond, faute d'acquit des droits de rachat.

Demande en paiement d'honoraires par Lambert Bouju, maître barbier et chirurgien, contre Charles Cochepain, maître boulanger, pour l'avoir médicamenté jusqu'à parfaite guarison d'une fracture à la jambe.

Bail d'une maison, à Chartres, rue Béguine, autrement le cloître Saint-Hilaire, où pend pour enseigne *la Croix Blanche*.

**E. 2186. (Registre.) — In-folio, papier, 163 feuillets.**

**1632** (3 avril). - **1635** (29 déc.). — Guillaume Singlais, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Le 20<sup>e</sup> jour de may 1632, feste de l'Ascension de Notre-Seigneur, environ l'heure de neuf heures du matin, MM. les religieux, prieur et couvent de l'abbaye Sainct-Père, tous revestuz de chappes, sont allez de leur église de ladicte abbaye en procession dedans l'église parrochiale de Sainct-Hillaire

de Chartres, en laquelle estans et y ayant fait leur station et prières accoustumées, sont retournez en leur église de Saint-Père en procession, assistez du curé, vicaire et quatre ou cinq hommes d'église habbituez d'icelle église Saint-Hillaire, tous revestuz de chappes, l'ung desquels portoit la croix d'icelle église, et ont assisté Messieurs à la procession qui a esté faite à l'entour d'icelle église Saint-Père et du cloistre d'icelle abbaye.

Procès entre les religieux de Saint-Père et Mathurin Fizelier, vicaire perpétuel de Saint-Germain-la-Gâtine, pour les dîmes de ladite paroisse.

Réception d'André Garnier comme religieux en l'abbaye de Saint-Père.

Testament de Laurent Besnard, huissier sergent royal au bailliage de Chartres, et de Marie Coustural, sa femme.

Procès entre Marin Chevalier, curé de Champhol, et Denis Prévost, laboureur au même lieu, pour dommages causés par les bestiaux dudit Prévost dans le bois du lieu presbytéral de Champhol.

E. 2187. (Registre.) — In-folio, papier, 107 feuillets.

**1636** (2 janv.) - **1638** (9 janv.). — Guillaume Singlais, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Contrat de mariage de Jean Lefais, peigneur et cardeur à Chartres, et de Jeanne Durand, et état du trousseau apporté par ladite Durand. — Procès entre les religieux de Saint-Père et le receveur et trésorier des deniers de l'arrière-ban.

Réception de Jean Nicole l'aîné comme bailli de Saint-Père.

Contrat d'apprentissage du métier de boulanger.

Sentence condamnant les habitants de Santeuil à payer 24 liv. à Nicolas Delapresle, qui a été pendant deux ans au service du Roi au nom de ladite paroisse.

Testament de Jean Jolly, maître portefaix, et de Barbe Belhomme, sa femme.

Constitution de dot pour Claude Duval, Jacques Legrand et Michel de Viole, reçus religieux de Saint-Père. (*sign. des religieux de l'abbaye de Saint-Père*).

E. 2188. (Registre.) — In-4°, papier, 152 feuillets.

**1638** (12 janv.) - **1640** (4 déc.). — Guillaume Sin-glais, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Mise en pension, moyennant 60 liv. par an, de Jean Roulleau chez Renée Poirier, tenant les petites escoles aux enfans de la ville de Chartres.

Testament de Simonne Deleau, femme de Thomas Robert, maître serger.

Bail emphythéotique pour 3 vies et 59 ans par les religieux de Saint-Père de la maison de *la Secrétairerie*, à Champhol.

Procès entre les religieux de Saint-Père et Elisabeth Arbaleste, veuve de Louis de Hallot, seigneur do Létourville, pour les dîmes de Boisville-la-Saint-Père (*sign. d'Elisabeth Arbaleste*).

E. 2189. (Registre.) — In-4, papier, 204 feuillets.

**1640** (13 déc.) - **1645** (11 déc.). — Guillaume Singlais, tabellion de l'abbaye de Saint-Père.

Quittance de 200 livres par René Patenôte, curé d'Ymonville, pour la portion congrue à lui due par l'abbé de Saint-Père (*sign. de François de Cugnac, baron d'Ymonville*).

Réception de Henry de Commargon comme religieux de Saint-Père (*sign. de Claude de Commargon, seigneur de Mèréglise*).

Marché avec Claude Gagné et Jérôme Poussebotte, charpentiers, pour abattre et relever un moulin à vent à Oisème, moyennant 100 liv.

Accord des gagers de Champhol avec Nicolas Hennequin, maître maçon, pour faire les réparations nécessaires à l'église.